

# MARTIGNY, *INSULA 9*

Fouilles archéologiques 2012-2015  
Un premier bilan



Fouilles de la propriété nord-est de l'*insula 9* en 2015.

Olivier Paccolat  
Fabien Maret

Mars 2017

## Table des matières

<b>Table des matières .....</b>	<b>1</b>
<b>Fiche signalétique du site.....</b>	<b>2</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>3</b>
<b>1 Situation et déroulement des travaux .....</b>	<b>4</b>
<b>2 Séquence stratigraphique .....</b>	<b>5</b>
<b>3 L'insula 9 .....</b>	<b>7</b>
3.1 PERIODE 1 - Activités agricoles .....	8
3.2 PERIODE 2 – Bâtiments en matériaux légers .....	9
3.3 PERIODE 3 – Un terrain en friche ? .....	11
3.4 PERIODE 4 – Bâtiments en matériaux légers .....	12
3.5 PERIODE 5 – Bâtiments en matériaux légers .....	13
3.6 PERIODE 6 – Les propriétés nord-est et sud-ouest .....	14
3.6.1. La propriété nord-est .....	14
3.6.2. La propriété sud-ouest .....	23
3.7 Période 7 – Réoccupation des ruines .....	29
3.8 Période 8 – Tombes à inhumation.....	30
3.9 Période 9 – Activités agricoles ? .....	31
3.10 Période 10 – Activités artisanales .....	31
3.11. Période 11 – Activités agricoles .....	31
<b>4. Résumé et premier bilan.....</b>	<b>32</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>34</b>
<b>Illustrations .....</b>	<b>35</b>
<b>Documents annexes.....</b>	<b>79</b>

## Fiche signalétique du site

<b>Commune</b>	Martigny/VS, district de Martigny
<b>Lieu-dit</b>	Les Morasses
<b>Chantier</b>	Parcelles N° 10647 (Vivaldi) et 10739 (Verger)
<b>Sigle</b>	My13, My14, My15
<b>Coordonnées</b>	CNS 1325: 571 900 / 105 200; altitude 473 m
<b>Projet</b>	Construction de quatre immeubles et d'un garage souterrain
<b>Dates de l'intervention</b>	2012 à 2015
<b>Surface fouillée</b>	Environ 3550 m <sup>2</sup>
<b>Contexte archéologique</b>	<i>Insula</i> 9 : habitat d'époque romaine et tombes à inhumation du Haut Moyen Age
<b>Datation</b>	Début 1 <sup>er</sup> – 9 <sup>e</sup> siècle
<b>Mandataire</b>	2012-2014 : Archéologie cantonale 2015 : Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)
<b>Topographie</b>	Claude-Eric Bettex (Archéologie cantonale)
<b>Coordination</b>	Archéologie cantonale
<b>Investigation et documentation</b>	2012-2104 : Archéologie cantonale 2015 : Bureau TERA Sàrl, Sion
<b>Promoteur</b>	Chantal Mathys-Vuignier, ATON SA, Sion
<b>Entreprise de terrassement</b>	Fleutry SA

## Résumé

Les fouilles archéologiques conduites en 2015 par le bureau TERA dans l'*insula* 9, un ancien quartier de la ville romaine de Martigny, *Forum Claudii Vallensium*, ont conduit à la reprise de l'étude des fouilles effectuées de 2012 à 2014 dans ce quartier. Les premiers résultats de ce travail, qui a consisté à établir l'évolution chronologique du quartier et à l'étude du mobilier céramique par M.-A. Haldimann, sont présentés ici. Ce travail doit encore être complété par l'étude du mobilier archéologique restant, ainsi que par une analyse typologique et comparative des structures et de l'architecture.

Depuis le début de l'époque romaine jusqu'à l'ère industrielle, onze périodes ont été identifiées. Des traces d'aire constituent les traces d'occupation les plus anciennes (période 1). Elles remontent à la fin de l'Age du Fer ou, au plus tard, au début de la période romaine. Après que les limites du quartier ont été tracées et matérialisées probablement par un fossé, observé en partie au sud-est de l'*insula*, des bâtiments en matériaux légers sont édifiés vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle dans la partie nord du quartier, le long de la rue principale (période 2). Le quartier n'est pas immédiatement reconstruit après l'incendie des bâtiments. Au contraire, une partie du terrain est laissée en friche. Les rares vestiges observés, principalement des structures en creux, restent diffus et pourraient correspondre, pour certains d'entre eux, à des activités agricoles (période 3). Dans la partie est de l'*insula*, cette situation n'évolue pas au cours des périodes suivantes. Dans la partie ouest du quartier, au contraire, plusieurs bâtiments en matériaux légers sont édifiés (périodes 4 et 5).

Après l'abandon de ces derniers, le quartier est divisé en deux grandes propriétés vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle (période 6). Dans la propriété nord-est, une maison (*domus*) est édiée. Elle dispose au sud-est d'une vaste cour, dévolue aux jardins et aux dépendances. Dans la propriété sud-ouest, ce sont deux corps de bâtiments autour d'une cour centrale qui sont construits. La fonction de ce vaste complexe reste encore à déterminer. Au cours du 2<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> siècle, des travaux de réfection et de transformation sont entrepris dans les deux propriétés (états 6A à 6E). Les bâtiments sont encore occupés jusque dans le courant du 4<sup>e</sup> siècle, avant qu'un incendie ne détruise une partie d'entre eux. Au cours de l'Antiquité Tardive, les ruines servent de carrière pour y récupérer des matériaux de construction (période 7). Au Haut Moyen Age, les ruines romaines sont encore visibles et la partie est de l'*insula* est utilisée comme aire funéraire pour une dizaine de tombes à inhumation (période 8). La présence de grandes fosses d'épierrement et des alignements de poteaux qui ont peut-être servi de clôture, de limite ou de palissade, laisse penser que des activités agricoles se sont développées dans le quartier au cours du Moyen Age ou de l'Epoque Moderne (période 9). Un bras de rivière traverse d'ouest en est le quartier au cours de l'Epoque Moderne ou au début de l'ère industrielle et arrache une partie des ruines romaines jusqu'aux fondations. La débâcle du Glacier du Giétroz en 1818 pourrait être à l'origine de ce phénomène naturel.

Au 19<sup>e</sup> siècle, un moulin est installé au nord du quartier. Jusque vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, le terrain est également utilisé pour y ensevelir des déchets industriels liés aux activités d'une marbrerie située à proximité. Malgré le développement d'activités artisanales et industrielles, les activités agricoles se sont sans doute poursuivies (période 10). A l'abandon du moulin, des vergers sont plantés vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle (période 11). Ceux-ci subsistent jusqu'au cours de la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle, au moment où le quartier est urbanisé.

## 1 Situation et déroulement des travaux

De 2012 à 2015, la construction de trois immeubles locatifs ainsi que d'un garage souterrain commun sur les parcelles 10739 et 10647, au lieu-dit Les Morasses, a été réalisée à l'emplacement de l'*insula* 9, l'un des quartiers de la ville antique de Martigny, *Forum Claudii Vallensium* (**Fig. 1**). Ces travaux ont fait l'objet d'un suivi par l'archéologie cantonale de 2012 à 2014 (chantiers « Vergers »), puis par le bureau TERA en 2015 (chantier « Vivaldi »).

En 2014 les fouilles ont débuté par l'ouverture de plusieurs tranchées dans la partie sud-ouest de l'*insula*, avant l'excavation de toute la surface jusqu'à l'arase des murs<sup>1</sup> (**Fig. 2**). Dans le reste de l'*insula*, la partie supérieure du terrain a été excavée à la pelle mécanique sur une puissance allant jusqu'à 1,50 m. Des tranchées ou des sondages ont été ensuite ouverts ponctuellement jusqu'au terrain naturel afin de disposer d'une séquence stratigraphique partielle<sup>2</sup>.

Les vestiges du 1<sup>er</sup> au 4<sup>ème</sup> siècle constituent la principale période d'occupation du site. Le plan d'ensemble de ces derniers demeure cependant très incomplet. Près du quart de la surface de l'*insula* a été détruit par un ancien bras de rivière. Par ailleurs plusieurs zones n'ont pas été explorées car situées hors de l'emprise des travaux. Quant aux occupations précoces, elles n'ont été observées que très partiellement dans des sondages et des tranchées.

Après les fouilles effectuées par le bureau TERA en 2015, l'archéologie cantonale lui a attribué un mandat pour l'analyse chrono-stratigraphique de l'ensemble de l'*insula* 9 (fouilles 2012-2015) (**Diagrammes 1 à 3**). La méthode de documentation entre les fouilles de 2015 (TERA) et celles de 2012-2014 (Archéologie cantonale) diffère quelque peu. En 2015, toutes les données de terrain sont constituées par des unités de terrain (UT), numérotées de 1 à n, tandis que de 2012 à 2014, la numérotation des couches et des structures a été effectuée en recommençant de 1 à n pour chaque sondage, espace et relevé, sans l'établissement systématique d'une concordance. Afin d'uniformiser la documentation de l'*insula*, la reprise des données des fouilles antérieures à 2015 a nécessité l'établissement d'une nouvelle numérotation en continu de 1 à n, selon le principe des unités de terrain (UT).

---

<sup>1</sup> Tranchées Tr4 et Tr6 à Tr12, Tr14 et Tr15.

<sup>2</sup> Les tranchées Tr1 à Tr3 implantées dans la moitié nord-est de l'*insula* lors des fouilles de 2015 (« Vivaldi ») offrent une vision presque complète de la séquence sédimentaire du site.

## 2 Séquence stratigraphique

La séquence stratigraphique générale du quartier a été établie à partir des profils des principales tranchées ouvertes jusqu'au terrain naturel (**Tableau 1 ; Fig. 3 ; profils P1 à 3**)<sup>3</sup>.

Numérotation	Dénomination	Période
①	Alluvions de la Dranse et colluvions	< Période 1
②	Bras de rivière 1 et 2	
③	Alluvions	
④	Alluvions	Périodes 1/2
⑤	Dépôts naturels et remblais	Périodes 2-6
⑥	Dépôts naturels et remblais	
⑦	Activités anthropiques	Périodes 6-7
⑧	Dépôts naturels ?	Période 8
⑨	Bras de rivière 3	Périodes 9/10
⑩	Dépôts naturels ?	

Tableau 1. Martigny, insula 9. Séquence sédimentaire.

### ① Alluvions de la Dranse et colluvions

Des alluvions grossières constituées de galets et de graviers mélangés à une faible quantité de silt ou de sable brun gris à brun beige forment les couches les plus anciennes<sup>4</sup>. Ces alluvions présentent une double déclivité du sud-ouest en direction du nord-est ainsi qu'une pente du sud vers le nord<sup>5</sup>. Ces dépôts ont vraisemblablement été charriés par la Dranse. Il est très probable que le colluvionnement provenant du Mont-Chemin ait aussi contribué à la formation de ces dépôts.

### ② Bras de rivière 1 et 2

La surface des dépôts naturels est sillonnée par des bras secondaires d'une rivière, dont le lit principal n'a pas été repéré. Deux anciens chenaux ont été observés uniquement dans des tranchées (UT1108 et UT14369). Le bord sud-est du chenal (UT1108) est caractérisé par une forte déclivité, qui forme une rupture très nette dans le terrain, tandis que le bord nord-ouest présente une faible pente. Cette situation est caractéristique des méandres d'une rivière<sup>6</sup>. Quant au chenal localisé dans la partie nord de l'*insula* (UT14369-14370), seul le bord sud-est a été repéré. Ni sa profondeur, ni sa largeur ne sont connues. Ces bras de rivière, qui suivent une orientation du sud-ouest vers le nord-est, ont sans doute été réactivés occasionnellement lors de crues. Une sédimentation d'origine naturelle avait déjà comblé ces lits de rivière avant l'installation des premières occupations anthropiques (période 1). Seule une dépression dans le terrain devait encore signaler leur emplacement.

### ③ Alluvions

Des alluvions fines et grossières se déposent par la suite dans la moitié nord-ouest de l'*insula*. Dans le quart nord, des alluvions plus fines, constituées de silt argileux, parfois sableux ou gravillonneux, brun beige à brun verdâtre et généralement sans inclusions, ont sans doute constitué un terrain fertile pour que des champs y soient cultivés (**période 1**).

### ④ Alluvions

Des crues érodent et délavent les champs cultivés au cours de la période 1. Des alluvions fines se déposent principalement dans la moitié nord-ouest de l'*insula* et recouvrent ces niveaux agricoles. Elles sont constituées de silt argileux, gris verdâtre, parfois sableux ou gravillonneux, le plus souvent sans inclusions et présentent des traces d'oxydation ocre.

<sup>3</sup> Tranchées Tr10, Tr14 et Tr15 en 2014. Tranchées Tr1 à Tr3 en 2015.

<sup>4</sup> UT11, 40, 90, 162, 430, 853, 13163, 13186, 13395, 14202, 14158, 14265, 14308, 14329.

<sup>5</sup> Vers la limite sud-est de l'*insula*, le niveau d'apparition du terrain naturel oscille entre une altitude de 473,50 m à l'ouest et de 472,95 m à l'est. A la limite nord-ouest, le niveau d'apparition du terrain naturel se situe à environ 471,60 m à l'ouest et à environ 471,00 m à l'est. Le terrain naturel présente une pente sud-nord plus prononcée que la pente sud-ouest nord-est.

<sup>6</sup> Lors d'une visite sur place, Michel Guélat a confirmé et complété les premières observations effectuées par les archéologues.

C'est sur un terrain constitué d'alluvions fines et grossières qui ont recouvert peu à peu le cône de déjection de la Dranse et les anciens bras de rivière que les premières constructions en matériaux légers sont édifiées (**période 2**).

### ⑤ à ⑥ Dépôts naturels et remblais

Après l'abandon et la démolition des premiers bâtiments de la période 2, l'*insula* demeure pour un certain temps une sorte de terrain vague (**période 3**). Certaines couches constituées de silt argileux, sableux ou gravillonneux, dont la couleur varie de brun gris à gris verdâtre, et qui contiennent rarement des résidus de démolition de bâtiments en matériaux légers semblent attester la formation de dépôts naturels dont l'origine ne peut toutefois être précisée. De nombreuses couches sont si peu caractéristiques qu'il s'avère le plus souvent mal aisé de déterminer s'il s'agit de remblais, d'alluvions ou de colluvions. Les parcelles nord-est et sud-ouest suivent ensuite une évolution différente. Alors que de nouveaux bâtiments en matériaux légers sont édifiés dans la parcelle sud-ouest de l'*insula* (**périodes 4 et 5**), la parcelle nord-est, quant à elle, reste en friche.

### ⑦ Activités anthropiques. Evolution au cours de la période romaine

La construction de maisons en matériaux légers puis de bâtiments en maçonnerie dans les parcelles nord-est et sud-ouest ainsi que les multiples travaux de rénovation et de réaménagements constituent la séquence stratigraphique jusque dans l'Antiquité Tardive (**périodes 4 à 6**).

### ⑧ à ⑩ De l'Antiquité Tardive à l'ère industrielle

Seule une partie de la séquence stratigraphique postérieure à la période romaine a pu être observée. Ces couches forment des dépôts successifs d'amont en aval sans qu'il ne soit possible de savoir si leur origine est naturelle (alluvions, colluvions ou anciens humus) ou anthropique (remblais). Les structures sont rares, mal conservées et leur niveau d'insertion a disparu (**périodes 7 à 11**). Une partie des ruines sont arasées et recouvertes par les alluvions charriées par la Dranse et les colluvions issues du Mont-Chemin.

### ⑨ Bras de rivière 3<sup>7</sup>

Au cours du Moyen Age ou, plus vraisemblablement de l'Epoque Moderne, un bras de la Dranse ravage entièrement la partie centrale de l'*insula*<sup>8</sup>. Ce chenal atteint par endroits une largeur allant jusqu'à 25 m et une profondeur d'au moins 2 m. Une partie des ruines romaines ont été complètement arrachées jusqu'aux fondations. Il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de phénomènes annuels ou saisonniers ou d'un phénomène unique d'une extrême violence. Bien que des indices directs manquent, on ne peut écarter l'hypothèse de la débâcle du Glacier du Giétroz de 1818.

---

<sup>7</sup> Pour faciliter la lecture des plans, ce n'est pas le niveau d'insertion de la rivière qui a été dessiné (il n'a d'ailleurs pas toujours été observé), mais ce sont les limites des vestiges détruits par la rivière qui ont servi à la délimiter.

<sup>8</sup> Parfois plusieurs chenaux se recoupent les uns les autres (UT305, 307, 310, 312, 314, 323).

### 3 L'insula 9

Plusieurs zones présentant des traces d'aires, qui pourraient dater du début de la période romaine, ont été observées sur le terrain qui deviendra l'un des quartiers de la nouvelle ville (période 1) (**Plan 1**). Au cours du premier siècle, les limites de l'insula sont tracées (superficie d'environ 5475 m<sup>2</sup>) et le quartier est divisé en plusieurs propriétés (périodes 2 à 5). L'insula 9 présente un plan carré (environ 75 m de côtés<sup>9</sup>). Toutefois, pour des raisons qui demeurent encore indéterminées, la limite sud-est suit une orientation légèrement rentrante par rapport à la limite nord-ouest. Des bâtiments, qui ont sans doute servi d'habitat, sont construits principalement dans la partie nord-ouest de l'insula, le long de la rue principale. Ce n'est qu'au début du 2<sup>e</sup> siècle qu'un changement important s'opère dans l'évolution du quartier. L'insula est divisée du nord-ouest au sud-est en deux propriétés distinctes, de dimensions presque équivalentes.

On a identifié 11 périodes depuis les premières traces d'activités agricoles (période 1) jusqu'à nos jours (période 11). La subdivision de certaines périodes par états est indiquée par des lettres de l'alphabet. Un premier modèle d'évolution de l'insula 9 basé sur la chronologie relative est présenté ici (**Tableau 2**). Ce modèle a été validé par les datations fournies par l'étude du mobilier céramique<sup>10</sup>. L'étude des autres mobiliers (métal, verre, tableterie) devrait confirmer et affiner cette chronologie.

Périodes	Insula 9	Epoque	Datation
11	Activités agricoles	Ere industrielle	20 <sup>e</sup> siècle
10	Activités artisanales		19 <sup>e</sup> siècle
9	Activités agricoles	Moyen Age - Epoque Moderne	10 <sup>e</sup> -18 <sup>e</sup> siècle
8	Aire funéraire	Haut Moyen Age	5 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> siècle
7	Réoccupation de ruines	Antiquité Tardive	4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> siècle
6	Habitat	Epoque romaine	70-80 à 350
5	Habitat		60-80
4	Habitat		50-60
3	Terrain en friche		30-50
2	Habitat		30-50
1	Activités agricoles	Protohistoire - Epoque romaine	1 <sup>er</sup> av. J.-C.-1 <sup>er</sup> ap. J.-C.

Tableau 2. Martigny, insula 9, Evolution du quartier par périodes.

<sup>9</sup> Soit environ 260 pieds romains.

<sup>10</sup> Marc-André Haldimann a réalisé en 2016 l'étude des ensembles du mobilier céramique qui ont pu être attribués lors de l'élaboration des données. Haldimann 2016.



### 3.1 PERIODE 1 - Activités agricoles

Des traces d'araire, antérieurs à la ville romaine, constituent les indices les plus anciens d'activités anthropiques repérés lors de la fouille (**Plan 2**)<sup>11</sup>. Ces labours se concentrent dans le quart nord de l'*insula*, là où se sont déposées des alluvions fines. Les sillons, qui ont été observés parfois sur une longueur d'au moins 2 m (UT441), présentent de nombreux recoupements (**Fig. 4**). De section rectangulaire ou trapézoïdale, ils sont comblés par un sédiment constitué généralement de silt fin et argileux, brun gris bleuté, sans inclusions. La très faible épaisseur des sillons (quelques mm à quelques cm au maximum) pourrait s'expliquer par l'érosion provoquée par les crues d'une rivière. Des trous de poteaux semblent également contemporains des traces d'araire et pourraient témoigner de la présence de barrières ou de clôtures<sup>12</sup>. Aucun élément ne permet de dater avec précision cette première occupation, qui pourrait remonter au début de la période romaine, voire déjà à la fin du second âge du Fer.

---

<sup>11</sup> UT441, 851, 871, 969.

<sup>12</sup> Trous de poteaux UT438, 439, 440, 534 536, 872.

### 3.2 PERIODE 2 – Bâtiments en matériaux légers

Trois fosses ou plutôt trois fossés (UT42, 91 et 141), repérés en tranchée et orientés nord-est sud-ouest, pourraient marquer la limite sud-est de l'*insula* (**Plan 3**). Cette dernière est matérialisée plus tard par la construction d'un mur maçonné (M30) (période 6). Dans la partie nord de l'*insula*, les soubassements de parois et des sols permettent de déduire la présence d'au moins trois bâtiments ou corps de bâtiment édifiés en matériaux légers (espaces 28, 41, 42, 75 et 82)<sup>13</sup>. Ces constructions ont été aménagées le long des rues après la délimitation du quartier. Les couches d'occupation, d'abandon ou les diverses structures ont livré un mobilier archéologique peu abondant, dont les premières datations suggèrent une occupation au cours de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle<sup>14</sup>.

#### Espace 82

Le plan d'ensemble de l'édifice 82 demeure très largement incomplet (au minimum 9 m sur 10 m) (**Fig. 5**). Le bâtiment est probablement construit à l'angle de la « Rue principale » et de la rue d'Octodure. Des solins discontinus en maçonnerie sèche (UT800, 881, 910, 914) supportent les sablières basses de parois en matériaux légers, constituées sans doute de torchis sur clayonnage. Le bâtiment présente au moins cinq espaces ou salles (A à E) aux sols en terre battue (UT415, 801, 803, 908). La salle C est équipée d'un grand foyer quadrangulaire (UT830) (dimensions au moins 1 m sur environ 1,80 m). Des fragments de tuiles disposés de chant délimitent la sole constituée de quelques pierres plates.

#### Espace 75

L'espace 75 est localisé au sud-est du bâtiment 82 (**Fig. 5**). Il n'est pas possible de dire s'il s'agit du même corps de bâtiment ou d'un bâtiment voisin. Le plan d'ensemble demeure très lacunaire (au minimum 7 m sur 7 m). Plusieurs pierres de soubassement isolées forment des alignements (UT1111, 1112, 1114) et servent sans doute de support à des sablières basses. Cinq locaux ou espaces, aux sols en terre battue (UT869, 1125, 1126) peuvent ainsi être identifiés (A à E). Dans la pièce A, au moins deux fondations de sablières parallèles sont espacées d'un peu moins de 2 m (**Fig. 6**). Elles sont constituées d'une fine chape de mortier, de sable et de gravier (UT428, 583). Une troisième fondation (UT584) relie les deux premières structures. En raison de l'espace relativement étroit entre les deux fondations parallèles, l'hypothèse d'une structure légèrement surélevée (plancher) est privilégiée. La pièce B est équipée d'un grand foyer de forme quadrangulaire (UT865) (au minimum 0,80 m sur 1,40 m) (**Fig. 7**). Des pierres disposées de chant délimitent la sole constituée d'un radier de petits galets et de fragments de tuiles (*tegulae*) disposés à plat. Le foyer semble avoir été abandonné, remblayé, puis la pièce B pourvue d'un nouveau sol en terre (UT882).

#### Espace 28

Au nord-ouest des espaces 75 et 82, le bâtiment ou corps de bâtiment 28 borde la « Rue principale » (**Fig. 8**). Quatre solins continus en maçonnerie sèche (UT14063, 14064, 14065, 14088) délimitent au moins quatre espaces (A à D). Les sols sont en terre battue (UT14058, 14060). Le plan est largement incomplet (au minimum 6 m sur 7 m). Aucune trace d'un éventuel portique n'a été repérée le long de la « Rue principale ». La fonction des pièces demeure indéterminée. L'épaisseur relativement importante des solins UT14063 et 14065 (0,50-60 m) pourrait suggérer une élévation des parois en brique crue, pour une partie des murs au moins. Le solin M14064 est prolongé au nord-est par une base de forme quadrangulaire, également en maçonnerie sèche (UT14170). Cette base empierrée pourrait constituer le piédroit sud-ouest de l'entrée du bâtiment.

#### Espace 41

Aucun lien direct n'a été observé entre le bâtiment 28 et les rares vestiges formant l'espace 41 (au minimum 8 m sur 9 m) plus à l'ouest (**Fig. 8**). Seuls deux locaux (A et B) aux sols en terre battue (UT14136 et 14156) ont été identifiés, séparés par un mur constitué par un alignement de pierres sans doute destinées à servir de support à une sablière basse (UT14420, 14421, 14425). La salle B est équipée d'un petit foyer (UT14153, larg. env. 0,55 m). La sole du foyer, sans doute quadrangulaire, est constituée d'une tuile (*tegula*) disposée à plat.

<sup>13</sup> Ils sont pour une partie construits sur l'emprise de l'ancien bras de rivière fossile 2 dont la dépression est définitivement comblée et nivelée à l'aide d'un remblai constitué de pierres diverses (U14138).

<sup>14</sup> Complexes K9273, K9294, K9465, K9543 à K9546, K9548, K9559, K9561, K9566, K9570, K9574, K9585.

Les espaces 28 et 41 ne présentent pas une orientation strictement parallèle. Il n'est pas impossible qu'ils appartiennent à deux propriétés séparées par une ruelle d'environ 3 m de large (espace C).

#### *Espace 42*

Près de l'angle ouest de l'*insula*, le solin continu en maçonnerie sèche (UT13185) pourrait constituer la façade ouest du bâtiment 42 (au minimum 2 m sur 5 m), construit le long de l'« Impasse » entre les *insulae* 8 et 9 (**Plan 3**). Seuls deux espaces ou locaux (A et B), dont le solin continu en maçonnerie sèche (UT13195), ont été repérés. Le plan d'ensemble du bâtiment 42 est largement incomplet et la fonction de l'édifice ne peut être caractérisée. La pièce A est pourvue d'un sol en terre battue (UT13023) sur un radier de pierres (UT13265). Plusieurs trous de poteaux (UT13192, 13193, 13194) ainsi qu'une pierre isolée servant éventuellement de base (UT13396) participent de l'aménagement intérieur de l'espace B.

#### *Destruction et abandon des bâtiments*

Une partie des bâtiments, du moins ceux situés dans la partie nord-est (espace 82) et au nord-ouest (espace 41) de l'*insula*, sont détruits par un incendie, dont les traces sous forme de rubéfaction ont été observées dans les couches de démolition<sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> UT878, 911, 918, 1098, 14134, 14149, 14155.

### 3.3 PERIODE 3 – Un terrain en friche ?

Après l'abandon et la destruction des bâtiments de la période précédente, aucune construction d'envergure ne semble avoir été réalisée (**Plan 4**). Le quartier paraît être resté un terrain en friche. Seules de rares structures en creux, qui ne présentent aucun plan intelligible, ont été repérées dans la partie est<sup>16</sup>. Certaines zones pourraient avoir été mises en culture, comme le suggèrent de possibles traces d'araire, observées en coupe (surface de la couche UT644). Dans la partie nord-est du quartier, cette situation perdure vraisemblablement jusqu'à la construction d'une grande *domus* au début du 2<sup>ème</sup> siècle (période 6).

La partie sud-ouest de l'*insula* suit une évolution similaire dans un premier temps. Des dépôts sans doute d'origine naturelle recouvrent peu à peu la parcelle ouest<sup>17</sup>. Contrairement à la partie nord-est, de nouveaux bâtiments en matériaux légers sont rapidement édifiés à cet endroit (périodes 4 et 5).

---

<sup>16</sup> UT318, 565, 721, 745, 886, 991, 1096, 1099, 1119 ; UT191, 478, 479, 480, 481, 937.

<sup>17</sup> UT13022, 13094, 13161, 13176, 13248, 13264, 13381.

### 3.4 PERIODE 4 – Bâtiments en matériaux légers

Au cours du 1<sup>er</sup> siècle, un corps de bâtiment (espace 26) est construit dans l'angle ouest de l'*insula* (**Plan 5**). Deux solins discontinus en maçonnerie sèche (UT13383, 13384) destinés à soutenir des sablières basses délimitent au moins trois espaces ou locaux (A, B et E) (**Fig. 9**). Ces pièces devaient sans doute être pourvue chacune d'un sol en terre battue comme l'indiquent des radiers de pierres diverses et agencées plus ou moins soigneusement (UT13158, 13382, 13385, 13387). Les espaces C et D localisés au sud-ouest doivent sans doute être rattachés au même édifice. Seuls les sols en terre de ces deux espaces (UT13040, 13189 et 13038) sont conservés. L'espace médian B pourrait avoir fait office de couloir desservant les salles situées de part et d'autre. Le plan d'ensemble du bâtiment reste très incomplet (14 m sur 8 m). Aucun élément ne permet de déterminer sa fonction. La démolition des parois en matériaux légers indique que le bâtiment 26 a été détruit par un incendie<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> UT13020, 13037, 13174, 13199, 13245, 13263.

### 3.5 PERIODE 5 – Bâtiments en matériaux légers

Vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle, le terrain est nivelé à l'aide de plusieurs remblais<sup>19</sup> afin de construire un nouveau corps de bâtiment édifié en matériaux légers, l'espace 24 (au minimum 9 m sur 6 m) (**Fig. 10**). Seul le plan de la salle A est complet (4 m sur 4,80 m). Elle est pourvue d'un sol en mortier coulé sur un radier de pierres (UT13049). La chape en mortier subit des réfections (UT13059). Les négatifs des parois sont encore visibles en limite du sol en mortier, qui a été coulé contre les sablières basses (UT13060, 13061, 13062, 13063). Dans l'angle ouest de la salle, une base (UT13390), constituée d'une pierre plate (0,30 sur 0,40 m) et intégrée dans la chape du sol, participe sans doute de l'aménagement intérieur de la salle. L'accès à la salle A n'est pas connu. Deux solins discontinus en pierres sèches (UT13148, 13204) ainsi que des sols en terre (UT13105, 13107, 13171, 13253, 13402) signalent la présence d'autres espaces voisins (B à G) appartenant au même bâtiment. L'espace G (large d'environ 2,20 m) pourrait avoir servi de couloir. Les autres espaces sont quant à eux plus difficiles à caractériser. A l'ouest du bâtiment 24, le radier UT13188 et le solin discontinu en pierres sèches UT13392 pourraient également appartenir au même édifice (**Plan 5**).

---

<sup>19</sup> UT13017, 13018, 13019, 13030, 13031, 13093, 13108, 13135, 13152, 13173, 13198, 13228 à 13230, 13260, 13262.

### 3.6 PERIODE 6 – Les propriétés nord-est et sud-ouest

Dans le dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle, l'*insula* est divisée dans sa partie médiane, du sud-est au nord-ouest, en deux propriétés (Fig. 11). Dans la moitié nord de l'*insula*, la limite entre les deux propriétés présente un décrochement vers l'est d'un peu plus de 4 m. La propriété nord-est, occupée par une *domus*, pourvue de jardins et de dépendances, se développe sur une superficie totale d'environ 2630 m<sup>2</sup>. La propriété sud-ouest, dans laquelle deux corps de bâtiments s'articulent autour d'une cour centrale et disposant de jardins et de dépendances, occupe une superficie plus grande (environ 2760 m<sup>2</sup>).

#### 3.6.1. La propriété nord-est

La propriété nord-est divisée en trois parties distinctes. Au nord, une demeure (*domus*) d'environ 900 m<sup>2</sup> (environ 28 m sur 32 m) est édifée dans l'angle formé par la « Rue Principale » et la Rue d'Octodure<sup>20</sup> (Plan 6 ; Fig. 12). L'arrière-cour de la maison est occupée par des jardins, accessibles depuis le portique de la maison. La partie sud-est de la propriété est quant à elle réservée à des dépendances.

##### o 1 La demeure (*domus*) (Fig. 13)

Construite dans l'angle nord de l'*insula*, la maison est bordée par deux portiques, le long de la « Rue principale » (portique 16) et le long de la Rue d'Octodure (portique 84). À l'ouest, la *domus* est mitoyenne du corps de bâtiment nord-ouest de la propriété voisine. Le portique 77, qui flanque la façade sud-est de la maison, permet d'accéder aux jardins. La partie sud-est, ouverte sur le portique 77 et les jardins sert de quartier d'été, alors que la partie nord-ouest de la *domus* semble plutôt utilisée comme quartiers d'hiver. Construite vers 70-80, cette demeure est occupée jusqu'au cours du 4<sup>ème</sup> siècle et subit de nombreuses transformations (états A à D)<sup>21</sup>.

##### Salles 74, 72 et 67

L'ensemble formé par les locaux 74, 72 et 67 constitue les salles principales de cette partie de la maison. Les sols en mortier des pièces sont de grande qualité (UT579, 380 et 398)<sup>22</sup>. Les parois des salles, du moins certaines d'entre elles comme ce sera le cas plus tard pour les pièces 72 et 74, devaient sans aucun doute être crépies et peintes. Le décor peint conservé partiellement dans les salles 72 et 74 appartient très certainement à un nouveau programme pictural datant du 2<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Le décor peint précédent aurait ainsi été entièrement détaché. Les parois de la pièce 67 sont quant à elles recouvertes d'un crépi sans décor. Le portique 77 donne accès aux salles 72 et 67 en franchissant respectivement d'imposantes entrées (UT726, 3,65 m de large<sup>24</sup> et UT744, près de 2,40 m de large). Quant à la salle 74, l'accès s'effectuait probablement depuis l'intérieur de la maison en traversant le local 76 et en franchissant une entrée large d'environ 1,60 m<sup>25</sup> (UT756). Les salles 67 et 74 sont légèrement plus petites (dim. int. 3,60 m à 3,80 m sur 6 m) que la salle principale 72 (dim. int. 5,50 m sur 6 m). La mise en œuvre très soignée de ces salles, le soin apporté à leur décoration<sup>26</sup>, leur position centrale et les imposantes entrées indiquent qu'il s'agit sans doute de salles de réception (*tablinum*) ou de repas (*triclinium*). En raison de l'ouverture sur le portique 77 et les jardins et de

<sup>20</sup> Soit 98 pieds romains sur 112 pieds romains.

<sup>21</sup> L'étude du mobilier céramique a permis de constater un décalage entre la construction de la *domus* sur la propriété nord-est et les bâtiments appartenant à la propriété sud-ouest (Haldimann 2016). La construction de la *domus* pourrait en fait être contemporaine du ou des bâtiments édifés sur la propriété sud-ouest au cours de la période 5. L'étude du mobilier archéologique restant et notamment les pièces de monnaie permettra de confirmer ce premier constat.

<sup>22</sup> La surface des sols est lissée et les sols remontent légèrement contre les murs.

<sup>23</sup> Broillet-Ramjouié 2016.

<sup>24</sup> Les restes calcinés du madrier formant le seuil étaient encore en place.

<sup>25</sup> Les mesures sont données d'un piédroit à l'autre des murs.

<sup>26</sup> Notamment l'utilisation du bleu d'Egypte dans le décor peint de la salle 72, dont des fragments ont été retrouvés dans les couches de démolition (UT578). Il n'est pas possible de dire si l'utilisation de ce pigment participe du premier ou du second décor peint. Broillet-Ramjouié 2016.

l'absence d'un système de chauffage des pièces (hypocauste), cette partie de la maison est utilisée comme quartier d'été.

#### *Parties centrale et est de la maison (salles 68, 70 et 81)*

L'extrémité nord-est du portique 77 ainsi que la façade nord-est de la maison se situent en dehors de la zone fouillée. Bien que le plan de cette partie demeure en grande partie inconnu, on ne peut exclure la présence d'un portique ou d'un couloir (espace 84), d'une largeur d'environ 3 m, le long de la Rue d'Octodure et se prolongeant au sud jusqu'au mur M781<sup>27</sup>. Faute d'éléments caractéristiques, la fonction des locaux 68 et 70 reste difficile à préciser. L'accès à la salle 68 se fait en passant par une entrée large d'au moins 2,40 m (UT1110) aménagée sur presque toute la longueur de la paroi sud-est de la pièce<sup>28</sup>. Une succession de remblais, de niveau de circulation et de couches d'occupation<sup>29</sup> constituent les sols successifs en terre battue et grossièrement mis en œuvre de la pièce. Deux fosses indéterminées semblent être en relation avec l'occupation de ce local (UT1055 et 1057).

Jouxtant au nord-ouest les salles 67, 68, 72 et 74, les deux grandes salles 70 et 81 constituent ce qu'il reste de la partie centrale du bâtiment. Ces locaux ne sont que très partiellement conservés (dim. int. min. : 5,50 sur 6,50 m). L'accès à ces pièces s'effectue sans doute par le nord-ouest. Les sols des deux salles sont constitués de remblais grossièrement damés en surface<sup>30</sup>. La fonction des deux pièces reste indéterminée.

#### *Partie sud de la maison (espaces 78 et 79)*

La partie sud de la maison est bien trop arasée pour en connaître le plan exact. Le portique 77 s'appuie contre une pièce (espace 79) dont il ne subsiste que l'angle sud-est (murs M749 et M143). Il n'est pas possible de dire s'il existait une entrée de ce côté-là du portique. L'étroit espace 78, large d'environ 1,60 m, pourrait constituer un couloir ou éventuellement une cage d'escalier vers un étage supérieur.

#### *Le portique 77*

La façade sud-est de la maison est flanquée d'un portique long d'environ 24 m et large de 2,60 m. Sans doute dès la construction du portique, une entrée, qui n'est pas conservée<sup>31</sup>, axée sur la salle 72 donne accès à l'arrière-cour. Ce mur est par la suite arasé et remplacé par un nouveau mur (état 6B). La paroi intérieure du portique est recouverte d'un crépi peint figurant une plinthe brun jaune et des touffes à feuillage sur fond rouge<sup>32</sup>. Un sol en terre battue sert de niveau de circulation<sup>33</sup>. L'accès au portique semble se faire depuis la partie est de la maison (espace 84).

#### *L'espace 80*

Situé dans l'angle nord de la cour et adossé contre le portique 77, l'espace 80, partiellement observé, reste difficile à caractériser (dim. : environ 6 m sur 8 m). Seul le solin maçonné M108 aux fondations peu profondes (0,20 m au maximum) a été dégagé. Il est probable que le solin supportait une paroi en matériaux légers ou une colonnade. L'implantation de la canalisation St196 a probablement détruit la limite sud-est de l'espace 80 (**Plan 6**). Des remblais (UT887, 888) ont permis de niveler le terrain pour la mise en place d'un sol en terre battue fait d'un mélange de silt et de mortier (UT890, 893) et situé légèrement plus haut que le niveau de circulation extérieur (de 5 à 10 cm). Une fosse quadrangulaire (UT1012) est aménagée à l'intérieur de cet espace. Ce local était vraisemblablement pourvu d'une toiture comme l'indique une couche de démolition constituée de nombreux fragments de tuiles

<sup>27</sup> Lors du suivi archéologique de travaux dans la Rue d'Octodure, en 2012, l'angle formé par les murs M781 et M12004 a été mis au jour. Bien qu'aucun mur n'ait été observé dans le prolongement du mur M12004, il serait possible d'envisager un portique dont la façade nord-est reposerait sur des bases maçonnées. D'autre part, lors de la même intervention, trois bases maçonnées ont été repérées au milieu de la rue séparant les *insulae* 9 et 10 (Rue d'Octodure), à environ 3 m à l'est du mur de l'*insula* M12004 (UT12001, St12002, St12003). Leur fonction demeure indéterminée.

<sup>28</sup> En restituant par symétrie des dimensions identiques aux locaux 67, 74 et 76.

<sup>29</sup> Généralement constitués de graviers ou de silt sableux ou argileux contenant très souvent des restes de démolition de parois en matériaux légers (UT628, 686, 719, 747, 750 à 752, 1025 à 1029, 1032 à 1036, 1059 à 1061, 1064). Deux couches d'occupation présentent une texture silteuse et organique brun foncé (UT1030 et 1031).

<sup>30</sup> Dans le local 70, un remblai à base de démolition (UT315) constitue le niveau de circulation, matérialisé de manière disparate par une fine couche de mortier (UT759) et situé environ 0,25 m plus bas que les sols en mortier des salles 72 et 74. Dans le local 81, le niveau de circulation (UT543, 659, 660) sur des remblais (UT463, 470, 471, 544, 546) se trouve à la même altitude que les sols en mortier des salles voisines.

<sup>31</sup> Il est probable que la nouvelle entrée UT789 construite lors de la réfection du portique reprenne le plan de l'entrée précédente.

<sup>32</sup> Seuls de rares fragments d'une plinthe colorée sont conservés à la base du mur. Broillet-Ramjoué 2016.

<sup>33</sup> Plusieurs épandages constitués généralement de silt argileux et très rarement d'une fine couche de mortier forment le sol en terre battue du portique (UT630, 677, 765, 766, 849, 994, 996, 1005).



épandue au sud-ouest du mur M108 (UT256) ainsi qu'en raison de la présence de crépi à l'angle formé par les murs M12004<sup>34</sup> et M781. Situé à proximité immédiate des jardins, l'espace 80 pourrait avoir servi de pavillon d'été.

#### *L'angle ouest de la domus*

De cette partie du bâtiment, seule la salle 12 est entièrement conservée (dim. int. : 5,80 m sur 8 m). A l'est et au sud-est, deux locaux voisins (espaces 14 et 15) ont été détruits par l'ancien bras de la Dranse. A l'intérieur du local, un remblai sert de niveau de circulation (UT14050). La base maçonnée de forme quadrangulaire (UT14046, 1,40 m sur 1,70 m) est aménagée sur la chape de mortier (UT14045, 1,40 m sur environ 2 m). Le négatif d'un éventuel pilier (UT14184)<sup>35</sup> est encore visible dans le parement sud-est du mur M14079<sup>36</sup>. A environ 1 m au sud-est du pilier UT14184, une deuxième base maçonnée de forme quadrangulaire, UT14176, est aménagée (0,60 m sur 0,80 m). Ces bases sont localisées dans la moitié sud-est de la salle. L'emplacement de celles-ci indique plus une fonction liée à un aménagement ou à une structure particulière à l'intérieur de la salle, qu'au support pour une toiture ou pour le sol d'un étage supérieur. Comme aucun seuil n'est conservé, la circulation à l'intérieur de cette partie de la maison reste indéterminée.

#### *Le portique et la « Rue Principale »*

Un portique large de 2,80 m (espace 16) flanque la façade nord-ouest du bâtiment (solin maçonné M14180). A l'intérieur du portique, l'entrée UT14057 marque la limite de la propriété. Une très fine couche de mortier de couleur jaunâtre (UT14054), qui n'a été observée que très partiellement, constitue le niveau de circulation<sup>37</sup>. Les bases maçonnées St14084 et 14083, de forme carrée (environ 0,85 m sur 0,85 m) ornent l'entrée du portique. Elles étaient sans doute destinées chacune à servir de base à une colonne ou à un pilier. Seule la partie sud-est de la rue, le long du portique, a été observée. Un remblai constitué de gravier, de galets et de fragments de tuiles forme, semble-t-il, l'un des premiers niveaux de circulation de la rue (UT14014)<sup>38</sup>. Le portique est séparé de la chaussée par un fossé (St14173). Le bas-côté de la rue s'incline légèrement vers le fossé qui la borde. Au cours de la période 6, le fossé est peu à peu comblé par des sédiments d'origine naturelle (UT14011) et sert aussi en partie de dépotoir (UT14013).

#### *Restitution de l'élévation de la domus*

La construction des murs maçonnés a été réalisée suivant un programme par étapes depuis le nord-ouest en direction du sud-est<sup>39</sup>. Des remblais ont été mis en place localement afin de niveler le terrain (UT79, 407, 592, 810, 887, 888, 976). Dans certains cas, les fondations sont d'abord montées en tranchée étroite (M823) et accusent une légère pente du sud-ouest en direction du nord-est suivant la déclivité générale du terrain<sup>40</sup>. La fondation est ensuite montée à vue suivant un niveau horizontal qui égalise de la sorte l'arase des fondations<sup>41</sup>. Un ressaut ménagé à la base de l'élévation constitue le niveau d'installation des seuils et des sols. Dans les autres cas, les fondations des murs sont montées en tranchée étroite suivant la pente du terrain, puis après avoir aménagé un ressaut, l'élévation est édifiée<sup>42</sup>. Dans tous les cas, ce n'est qu'après la construction des murs qu'un ou plusieurs remblais sont mis en place afin d'égaliser les niveaux de circulation entre toutes les pièces. Un second remblai permet de préparer la pose des sols en mortier (espaces 67, 72, 74 et 76).

Après l'abandon du bâtiment, la partie occidentale du mur M144 s'effondre sur le portique 77 et l'espace 66. Lors de la fouille, les restes de ce mur effondré (UT270), dont quelques lits de pierres

<sup>34</sup> Suivi archéologique dans la Rue d'Octodure en 2012.

<sup>35</sup> Dimensions approximatives : 0,70 m sur 0,70 m.

<sup>36</sup> Il est possible que les fondations de la paroi sud-est de la salle 12 (M14080) aient été renforcées au moyen d'une nouvelle maçonnerie (M14081) dès l'origine du bâtiment. L'ajout de ce renforcement ainsi que l'excroissance en direction du nord-est du mur M14077 pourraient n'être que des étapes de travail, sans qu'il n'y ait eu de réfection des murs. Une éventuelle réfection du mur M14077 n'a d'ailleurs pas été observée.

<sup>37</sup> La partie nord-ouest du portique, devant le seuil de l'entrée, a été remblayée (UT14185) avant l'installation du niveau de circulation UT14054.

<sup>38</sup> La pente de la rue ne peut être calculée avec précision. Elle devait cependant suivre une légère pente (environ 2% ?) du sud-ouest vers le nord-est.

<sup>39</sup> La chronologie relative des maçonneries rend compte de ces étapes de travail. Le groupe formé par les locaux 70 et 81 est construit en premier, puis le groupe de locaux 67, 68, 72, 74 et 76, enfin le portique 77.

<sup>40</sup> Autres exemples : les murs M237 et M264. Au niveau du ressaut de fondations du mur M823, il y a ainsi une différence d'environ 0,20 m d'un bout à l'autre du mur.

<sup>41</sup> Fondation montée à vue sur une hauteur de 0,25 m au sud-ouest à 0,45 m au nord-est.

<sup>42</sup> C'est le cas notamment des murs M261-M262, M265 et M266 et du mur sud-est de l'insula M30. D'une extrémité à l'autre du mur M30, le ressaut de fondations présente une différence de hauteur de près de 0,55 m. D'une extrémité à l'autre du mur M262-M262, le ressaut de fondations présente une différence de hauteur d'environ 0,10 m.

étaient encore visibles, ont été repérés sur une longueur d'environ 7 m. Il est possible de restituer une élévation maçonnée de la façade sud-est de la maison haute d'au moins 6 m. Un constat similaire peut être établi en ce qui concerne la façade nord-ouest de la maison. La démolition du mur M14074 permet de restituer une hauteur similaire. Cette hauteur indique sans doute l'existence d'un étage. Dans plusieurs pièces, notamment les salles 72 et 74, la présence de démolition de parois en matériaux légers<sup>43</sup> laisse penser qu'une partie des murs intérieurs étaient constitués de solins maçonnés peut-être jusqu'à mi-hauteur de l'élévation et supportaient des parois en matériaux légers (parois en colombages avec torchis sur clayonnage).

## o 2 Les jardins

Dans l'arrière-cour de la maison, qui est délimitée par les murs de la propriété M30, M838, M839, M12004<sup>44</sup> et M14410, les jardins occupent une surface d'environ 1140m<sup>2</sup> (environ 30 m sur 38 m) (**Plan 6**). Ceux-ci perdurent sans doute jusqu'à la fin de l'occupation de la *domus*.

Plusieurs fossés et quelques trous de poteaux, dont le niveau d'insertion a disparu, ont été repérés dans la partie sud-ouest de l'arrière-cour (espace 64)<sup>45</sup>. Tandis que certains fossés forment un quadrillage suivant une orientation du sud-est vers le nord-ouest, d'autres suivent une orientation du sud-ouest vers le nord-est. Ce changement d'orientation indique sans doute une succession chronologique, qui ne peut être précisée. Ces fossés pourraient correspondre à des aménagements liés à des jardins<sup>46</sup>. Des structures similaires n'ont pas été repérées ailleurs dans l'arrière-cour. Bien que des liens structurels directs ne puissent être établis, il paraît vraisemblable que les jardins et les dépendances fassent partie des aménagements liés à la maison dès sa construction. La présence de mobilier céramique datant du 4<sup>ème</sup> siècle dans le comblement de certaines des structures indique que les jardins ont perduré jusqu'à l'abandon de la propriété<sup>47</sup>.

## o 3 Les dépendances

Dans la partie sud-est de l'arrière-cour, une surface d'environ 518 m<sup>2</sup> (environ 14 m sur 37 m) est probablement utilisée comme dépendances de la maison. Le bâtiment 61 et la cour 62 se partagent cette surface, délimitée par les murs de la propriété (M30, M838, M839 et M12004) et de forme légèrement trapézoïdale (**Plan 6**). La cour 62, d'abord ouverte sur les jardins, est par la suite distinctement séparée de ceux-ci par la construction d'un mur maçonné (M44, période 6C).

### *Le bâtiment 61*

L'édifice 61 est constitué d'une salle principale (environ 9 m sur 9 m) et d'un couloir au sud-ouest (espace 83, 1,20 m sur 9 m). L'arase du mur mitoyen M61 présente les traces d'une éventuelle entrée (UT1122) donnant accès à la salle 61. La fonction exacte de l'édifice ne peut être précisée.

Sans qu'il ne soit possible en l'état de les dater, trois états de construction ont été observés. La salle principale 61 est d'abord équipée d'un niveau de circulation constitué de graviers et de gravillons (UT81). Deux maçonneries (M80 et M840) dans l'angle sud de la salle 61 servent sans doute de base à une structure indéterminée. Il n'existe pas de lien direct entre cette structure et le niveau de circulation UT81<sup>48</sup> (état 1). Cette maçonnerie est ensuite démontée et arasée. Un nouveau sol est mis en place, constitué d'un radier de galets et d'une chape en mortier (UT83). C'est probablement à ce même moment qu'un sol similaire est installé dans le local 83 (UT856) (état 2). En raison probablement de son usure, le radier et la chape de mortier du sol de la salle 61 font l'objet de plusieurs réfections (UT147, 149) (état 3).

<sup>43</sup> Notamment les couches UT445 à 449, 608, 722 (espace 74) ; 462, 494 (espace 76) ; 501, 580, 601 à 606, 625 (espace 72).

<sup>44</sup> Le mur M12004 ainsi que l'angle formé par celui-ci et le mur M781, observé en 2015, ont été mis au jour lors du suivi archéologique de travaux dans la Rue d'Octodure en 2012.

<sup>45</sup> Fossés UT211, 1069, 1107, comblés par du silt argileux et gravillonneux, brun gris foncé. Trous de poteaux UT213, 215, 216, 1070 et 1071. Faute de temps, ces structures n'ont pas été fouillées.

<sup>46</sup> Des structures similaires, localisées dans l'arrière-cour d'une *domus*, ont été repérées à Massongex, au lieu-dit La Loénaz, lors des fouilles de 2008. Paccolat, Maret 2011.

<sup>47</sup> Comblement des fossés UT287 et UT362 (K9445, 9469, 9484).

<sup>48</sup> Un niveau de circulation similaire à l'intérieur du local 83 n'a pas été observé. Dans cet espace, seule l'arase des vestiges a été dégagée à la pelle mécanique puis nettoyée à la main.

## ○ 4 Evolution de la *domus*

### • 4.1 Transformation du bâtiment et réfection du portique 77 (période 6B) (Plan 7 ; Fig. 14)

La réfection du portique 77 au cours de la période 6B entraîne une modification de l'accès aux salles 67 et 68. La construction de nouvelles maçonneries à l'intérieur des pièces 12 et 81 les divise en nouveaux espaces, aux fonctions sans doute différentes. Dans les jardins, la construction d'une canalisation, évacuant les eaux depuis l'*insula* 8, provoque la disparition de l'espace 80, qui est peut-être remplacé par l'espace 59.

#### *Les salles 72 et 74*

Probablement au cours du 2<sup>e</sup> siècle, un nouveau décor pictural orne les salles 72 et 74 ainsi que le portique 77 qui est alors entièrement refait. Dans les salles 72 et 74, après que l'ancien crépi a été entièrement enlevé, le décor peint, sans doute réalisé par un seul et même atelier, figure des imitations de marbre surmontées d'un *opus sectile* fictif<sup>49</sup>.

#### *Le portique 77*

Après le démantèlement du mur du portique, les fondations du mur précédent M781 sont renforcées par l'ajout de la maçonnerie M854 avant la construction d'un nouveau mur (M372). Des fragments de colonne (roche calcaire et schiste) découverts dans la démolition (UT408, 268) ou effondrés sur le sol du portique (UT1122) indiquent que celui-ci est ouvert sur les jardins par une colonnade. Axée sur la salle 72, l'entrée du portique St789, large de 3,60 m, permet d'accéder aux jardins en empruntant une rampe de faible pente aménagée à l'aide de remblais (UT817, 821). Un monolithe taillé (roche calcaire), long de 3,10 m, constitue le seuil de l'entrée. Le stylobate de la colonnade est formé de grands blocs taillés (roche calcaire), disposés horizontalement sur l'arase du mur M372 (UT296) (**Fig. 15**). Ces éléments conféraient à l'entrée du portique et de la salle de réception 72 un aspect monumental. Des couches constituées de silt gravillonneux, mélangé à des fragments de tuiles et de mortier forment les niveaux de circulation du nouveau portique (UT675, 1004). Après que le décor antérieur a été en partie enlevé, un enduit rouge foncé est posé sur la paroi sud du mur M144 (UT743, 779, 780)<sup>50</sup>.

#### *La canalisation UT196*

Une canalisation (UT196) traverse de part en part toute la parcelle du sud-ouest vers le nord-est en suivant une légère pente (0,7 %). Cette canalisation semble être le prolongement de la canalisation repérée dans la propriété sud-ouest (UT13027). Cette dernière a également été observée en 2013 dans la rue séparant les *insulae* 8 et 9 (« Impasse »). Son origine semble devoir être recherchée dans les bâtiments de l'*insula* 8. Repéré de manière discontinue sur environ 55 m de longueur, le canal forme un coude au niveau de la propriété sud-ouest, avant de se poursuivre de manière rectiligne en direction du nord-est, pour aboutir dans la Rue d'Octodure. Des blocs taillés (longueur : environ 1,40 m ; diamètre : environ 0,45 m) ont été soigneusement juxtaposés au fond d'une tranchée (UT367) pour constituer la base de la canalisation. Une rigole taillée dans la partie médiane des blocs permet l'écoulement de l'eau (largeur : 0,15 m ; hauteur : 0,10 m). De part et d'autre des blocs, des murets en maçonnerie sèche ont été montés contre terre sur au moins deux lits de pierres. La canalisation est recouverte de grandes pierres plates. Celles-ci sont juxtaposées sans liant, ce qui permettait de les retirer pour le nettoyage de la canalisation. L'écoulement et l'infiltration de l'eau provoquent la formation d'un dépôt très fin constitué de silt argileux, sans inclusions (UT360).

#### *Les espaces 59 et 80*

Dans l'arrière-cour, l'espace 80 est démonté et le solin M108 arasé, puis remblayé (UT098) (**Fig. 16**). C'est peut-être à ce même moment que l'espace 59, large d'environ 4 m, est aménagé contre le mur M14410 qui forme la limite sud-ouest de la propriété. Après la mise en place d'un remblai correspondant à l'emprise de l'espace 59 (UT14406, 14403), les murs M112, M113 et M14408 sont édifiés<sup>51</sup>. Il n'est pas possible de déterminer si l'espace 59 se poursuit plus au nord, jusqu'à la hauteur du mur de façade du local 79 et du portique 77. Les éventuels liens structurels entre l'égout (UT196) et l'édifice 59 ne sont pas conservés. Aucune entrée n'a été repérée dans les tronçons de murs

<sup>49</sup> Broillet-Ramjoué 2016.

<sup>50</sup> Broillet-Ramjoué 2016.

<sup>51</sup> La fosse à chaux UT14409 est très probablement liée à la construction des murs de l'espace 59.

observés. Cette construction pourrait avoir remplacé le bâtiment 80 comme pavillon affecté aux jardins.

#### *Les salles 67, 68, 70 et 73*

La réfection du portique 77 s'accompagne d'une modification de l'accès à certaines pièces de la maison. L'entrée de la salle 67 est ainsi condamnée par une maçonnerie (M222-738) avant la pose du nouvel enduit mural dans le portique<sup>52</sup>. Une entrée (UT811) est percée dans le mur mitoyen des locaux 67 et 68 (M237). C'est probablement à ce même moment qu'une autre entrée (UT727) est ouverte dans la paroi nord-ouest de la salle 67 (mur M262)<sup>53</sup>. L'accès au portique 77 se fait en passant par l'imposante entrée UT1110 après avoir traversé le local 68. Il est possible que la condamnation de l'accès à la salle 67 depuis le portique soit liée à un changement d'affectation de cette pièce. Les niveaux de sols des espaces 68, 70 et 81 sont exhaussés au moyen de remblais avant l'aménagement de sols en terre battue. A cette occasion un sol à la facture grossière, constitué d'un mélange de mortier, de fragments de tuiles et de petites pierres anguleuses est posé dans le local 70 (UT763, 1075, 1089). Après l'exhaussement de son niveau de circulation, la construction d'un mur de refend (M265) divise la salle 81<sup>54</sup>. Les niveaux de circulation des deux nouvelles pièces sont constituées de fines couches gravillonneuses (UT543, 660, 659). Au cours de ces travaux, l'entrée de la nouvelle salle 73 est percée dans le mur M266. L'accès au local 71 s'effectuait depuis le nord-ouest (partie non conservée). La fonction de ces locaux demeure indéterminée.

#### *L'angle ouest de la domus*

Dans l'angle ouest de la maison, le niveau de circulation de la salle 12 est exhaussé par la mise en place d'un remblai (UT14031), puis divisée en trois locaux (espaces 13, 17 et 20) par l'édification de plusieurs murs de refend (M14078, 14079, 14178 et 14179). La salle 20 est aménagée dans la partie ouest (5,50 m sur 5,70 m). Le pilier central (UT14184) est intégré dans le mur de refend M14079. Il est probable que la base maçonnée (UT14176) ait été maintenue elle aussi. Rien ne permet de préciser la fonction des deux piliers. Il n'est pas possible de savoir si le mur M14079 se prolongeait jusqu'au mur de façade M14077 ou s'il se terminait au niveau du pilier (UT14184). Un sol en terre battue (UT14029) d'une épaisseur d'environ 0,10 m est probablement mis en place au même moment.

Deux locaux de petites dimensions jouxtent au nord-est la salle 20 (espaces 13 et 17)<sup>55</sup>. Leur sol n'est pas conservé et la fonction de ces pièces ne peut être caractérisée : couloir, petits locaux de service ou base d'un escalier ? Les niveaux de circulation de la rue et du portique ne semblent pas avoir subi de modifications significatives au cours de cette période.

#### • **4.2 Transformation de la domus et des jardins (période 6C) (Plan 8 ; Fig. 17)**

Deux salles chauffées sont aménagées, l'une dans la partie nord-est (salle 19), l'autre dans la partie sud-ouest (salle 68). La construction d'un nouveau local (espace 69) dans l'angle est de la maison raccourcit le portique 77. Dans les jardins, la canalisation (UT196) est désaffectée et les dalles de couverture en partie récupérées afin de planter de nouveaux jardins près de la façade sud-est de la maison. Enfin, la partie sud-est de l'arrière-cour, dévolue aux dépendances, est séparée du reste des jardins par la construction d'un mur.

#### *Les salles 67, 68 et 70*

Les entrées du local 68 (UT1110 et 811) sont comblées par des maçonneries (M221 et M599) afin de fermer entièrement la pièce. Une ouverture est percée dans le mur M261 pour permettre de chauffer la pièce depuis le local 70 (**Fig. 18**). Elle est constituée de deux blocs de molasse parallèles et intégrés dans la nouvelle maçonnerie (UT777)<sup>56</sup>. La salle 70 devient un local technique pour le fonctionnement du foyer. Un remblai est installé au niveau de l'ouverture afin de servir de plateforme

<sup>52</sup> Lors du comblement de cette entrée, le montant en bois est n'a pas été retiré.

<sup>53</sup> L'utilisation de nombreux fragments de tuiles lors de l'aménagement des maçonneries M222-M738 comblant l'entrée UT744, ainsi que celles constituant les seuils et les piédroits des entrées UT727 et 368 parlent en faveur d'une contemporanéité de ces différents travaux.

<sup>54</sup> Espace 71 : dimensions intérieures : 2,60 m sur 7 m. Espace 73 : dimensions intérieures : au moins 3 m sur 7 m.

<sup>55</sup> Dimensions intérieures : environ 1,50 m sur 3,20 m (espace 13) ; environ 2,20 m sur 1,50 m (espace 17).

<sup>56</sup> Dimensions des blocs de molasse : longueur : 0,65 m à 0,70 m ; largeur : 0,35 m à 0,40 m ; hauteur : 0,50 m à 0,55 m. Par ailleurs la présence caractéristique d'un crépi à stries dans les maçonneries du *praefurnium* UT777, de l'aménagement de l'ouverture UT739, des maçonneries M599 et M221 comblant respectivement les entrées UT811 et UT1110 ainsi que les murs M220 et M221 du nouveau local 69 indique selon toute vraisemblance une contemporanéité de ces travaux.

de travail pour l'entretien du foyer. L'action du feu sur les blocs de molasse (rubéfaction et délitement de la roche) et sur le parement nord-ouest du mur M261 ainsi qu'une fine couche charbonneuse et cendreuse à l'intérieur des locaux 68 (UT588) et 70 (UT702) attestent du fonctionnement de cet aménagement. Il est difficile d'interpréter la fonction exacte de cet aménagement. Plus qu'un chauffage, une fonction artisanale est privilégiée. On pense éventuellement à un fumoir ou un séchoir. Une deuxième ouverture (UT739) est percée au niveau du sol dans le mur mitoyen des locaux 67 et 68 (M237) (**Fig. 19**)<sup>57</sup>. Aucun indice ne permet de savoir de quelle manière elle était fermée. Elle servait peut-être à tempérer le local 67, dont l'accès s'effectue en traversant la pièce 70.

#### *Le local 69*

Une nouvelle pièce est construite à l'extrémité est du portique 77 (espace 69). Une entrée (UT821) s'ouvrant sur le portique est aménagée dans le mur M223 du nouveau local. Il n'est pas impossible qu'un autre accès ait été aménagé entre le local 69 et le portique 84. Après la mise en place d'un remblai (UT575), une fine couche faite d'un mélange de sable, de chaux et de mortier désagrégé, forme un niveau de circulation grossièrement mis en œuvre (UT847). Aucun élément ne permet en l'état de préciser la fonction de ce nouveau local.

#### *Le local 73*

Dans le local 73, un grand bloc de calcaire (UT492), qui s'est brisé au cours de l'opération de sciage, a été renversé horizontalement sur le sol (UT658). Cette solution semblait sans doute la plus simple pour se débarrasser de ce bloc encombrant. L'emplacement réservé à ce bloc ainsi que l'usage qui lui était destiné, avant que le travail de taille ne soit abandonné, demeurent indéterminés.

#### *L'angle ouest de la maison*

Dans l'angle ouest de la maison, les murs de refend M14078, M14079, M14178 et M14179 sont démantelés et arasés. La mise en place d'un remblai (UT14028) permet d'égaliser et d'exhausser le niveau de circulation. Le mur M14183 délimite ainsi deux nouvelles pièces (espaces 19 et 21). Il ne subsiste de cette maçonnerie que les négatifs dans la base maçonnée UT14087. La fonction de la salle sud-ouest (espace 21) demeure indéterminée (dim. int. : 3 m sur 4 m). Une petite salle chauffée par un hypocauste sur pilettes en terre cuite est aménagée dans la partie nord-est (espace 19) (dim. int. : 3 m sur 5,50 m). Seul le sol inférieur (*area*) est partiellement conservé. Celui-ci est constitué d'un radier et d'un sol en mortier au tuileau (UT14085) et présente encore les négatifs de quatre colonnettes en terre cuite (UT14177). Quant au sol supérieur, celui-ci a entièrement disparu. Des restes d'un crépi de mortier au tuileau signalent encore l'emplacement de la base des parois de l'hypocauste (UT14097), notamment contre le négatif du mur M14183. Le *praefurnium* (UT14016) se situe dans le local voisin 15. Lors de son installation, une ouverture a été pratiquée dans le mur M14082. Cette maçonnerie présente encore des traces de rubéfaction. Les négatifs des deux blocs de molasse formant la gueule du foyer étaient encore visibles sur l'arase de la maçonnerie (UT14468)<sup>58</sup>. Ces blocs ont été retrouvés dans une couche de démolition comblant l'espace 15 (UT14090). Une chape de mortier a été coulée en partie sur l'arase et au pied du parement nord-est du mur M14082 afin de constituer une surface plane pour l'entretien du feu (UT14467). Dans la salle 21, la base maçonnée UT14087 a pu servir de marche pour accéder à la salle chauffée. Enfin, un muret en forme de L (M14076) s'appuie contre la paroi ouest de la pièce (M14077). Ce muret pourrait avoir servi de base à un escalier conduisant à un étage supérieur.

#### *Evolution du portique 16 et de la rue principale (« Rue Principale »)*

Au cours de travaux d'édilité, le niveau de circulation de la rue est exhaussé à de nombreuses reprises au moyen de remblais (UT14465 et remblais non documentés)<sup>59</sup> et un nouveau fossé est creusé (UT14181). Le niveau de circulation à l'intérieur du portique est lui aussi exhaussé<sup>60</sup>. Il n'est pas possible, de dater et de corréliser avec exactitude ces différentes réfections. Ce n'est qu'après la phase 6A, voire 6B, qu'une petite marche vient remplacer le premier seuil de l'entrée du portique (UT14053). Le seuil est recouvert par un nouveau niveau de circulation (UT14052), qui accuse une pente très légère. Par ailleurs de fines couches constituées de mortier (UT14026), de cendres (UT14049) ou de silt argileux (UT14050) attestent de la fréquentation du portique et d'éventuels rechapages du niveau de circulation. Par la suite, des remblais et des niveaux de circulation successifs (UT14040, 14037) recouvrent la marche et le seuil de l'entrée du portique.

<sup>57</sup> Dimensions intérieures de l'ouverture UT739 : largeur : 0,50 m ; profondeur : 0,45 m ; hauteur : 0,50 m.

<sup>58</sup> Largeur de l'ouverture du foyer entre 0,40 m et 0,50 m.

<sup>59</sup> Exhaussement d'environ 0,50 m.

<sup>60</sup> Exhaussement d'environ 0,40 m.

### *Les jardins et les dépendances*

Le terrain situé devant le portique au sud-est de la *domus* (espace 66) est remblayé et aplani (UT75, 816). La rampe d'accès disparaît ou, du moins, n'est plus aussi marquée que précédemment. Plusieurs fosses ou fossés parallèles, sans doute liés aux jardins, sont aménagés devant le portique et le local 69<sup>61</sup>. L'égout (UT196) n'est alors plus en fonction et une partie des dalles de couverture a été récupérée. Les jardins situés au sud-ouest sont certainement toujours entretenus. Ils sont séparés de la partie sud-est de l'arrière-cour par la construction du mur M44 pour constituer la cour 62. Ce dernier prend appui contre l'angle nord du bâtiment 61 et probablement contre le mur nord-est de l'*insula* (M12004). Bien qu'aucun indice ne permette de caractériser l'espace 62, il est probable que cette cour ait été dévolue aux activités liées aux dépendances de la maison<sup>62</sup>. L'accès à cet espace demeure par ailleurs inconnu<sup>63</sup>.

### **4.3 Ajout d'aménagements en matériaux légers (période 6D) (Plan 9 ; Fig. 20)**

Vers la fin du 3<sup>ème</sup> siècle ou au début du 4<sup>ème</sup> siècle, de nouveaux aménagements recourant à des matériaux légers sont installés dans les salles 67 et 74. Dans l'angle ouest de la maison, le chauffage par hypocauste dans la salle 19 est abandonné et une seule et grande salle est aménagée (espace 22). Un grenier (*horreum*) édifié en matériaux légers est construit dans les jardins à proximité de la maison (bâtiment 65).

#### *Le local 67*

Dans le local 67, une couche formée d'un mélange de gravillons et de fragments de tuile concassés (UT382) permet de niveler le sol en mortier (UT380), lui aussi usé. Dans la partie nord-est de la salle, quelques pierres anguleuses sont disposées sur le sol le long du mur M237 afin de constituer des bases destinées à supporter peut-être un plancher (UT632, 633, 634, 635)<sup>64</sup>. Liés aux aménagements intérieurs de la pièce, trois poteaux alignés dans la partie sud-ouest du local sont implantés directement dans le sol en mortier (UT631, 737, 740). La fine couche de la dernière occupation ou d'abandon est constituée d'un silt très charbonneux et organique (UT381). A cette époque, l'installation de chauffage dans la pièce voisine 68 continue certainement de fonctionner.

#### *La salle 74*

Dans la salle 74, le sol en mortier (UT398), sans doute très usé et érodé, fait l'objet de légères réfections (UT571, 572) avant la pose d'un plancher, dont quelques restes carbonisés ont été retrouvés (UT444) (**Fig. 21**). Les planches reposent sur des solives, disposées sur quelques pierres, créant ainsi un vide sanitaire (UT450). Les restes du plancher ne sont conservés que dans la partie centrale de la salle. Un grand foyer de forme trapézoïdale avec sole dallée (UT610) est aménagé dans l'angle est de la pièce. Ces structures signalent sans doute un changement d'affectation de la pièce.

#### *L'angle ouest de la domus*

Le portique 16 est démantelé et le mur de la façade nord-ouest du bâtiment M14074 est abattu. Une partie du mur s'effondre dans le fossé et sur le bas-côté de la route (UT14047). Le fossé de la rue est en grande partie comblé (UT14181). La démolition de ce mur n'est déblayée qu'à l'emplacement du portique. La reconstruction de la façade nord-ouest recourt du côté du portique à un coffrage en bois (M14075). Le nouveau mur de façade M14075 est édifié directement sur l'arase du mur précédent, de même que le nouveau mur du portique M14174. Des deux piliers à l'entrée du portique, seul le pilier nord-ouest est conservé (UT14083). La reconstruction de la façade nord-ouest a sans aucun doute entraîné la disparition de la salle chauffée et le démantèlement du mur de refend M14183 (espace

<sup>61</sup> UT99, 101, 103, 110, 252, 363, 814. Ces fosses ou fossés n'ont été observés qu'en coupe. Creusement en forme de cuvette. Comblement fait de silt argileux, brun gris, contenant des pierres diverses, des fragments de tuiles et de mortier.

<sup>62</sup> Dimensions de cet espace: longueur : environ 25 m ; largeur : de 13 m à 14 m.

<sup>63</sup> Dans la partie centrale du mur de parcelle M30, deux blocs (à l'origine trois) étaient juxtaposés sans liant sur l'arase des fondations du mur (UT208). Une fine couche de silt les séparait de la maçonnerie (infiltration ?). Leur fonction reste indéterminée : récupération de l'élévation ; seuil d'une entrée ouverte dans le mur ; comblement une entrée.

<sup>64</sup> Le bloc UT634 présente une crapaudine. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'un bloc récupéré et utilisé ici en remploi ou si cette pierre était destinée à soutenir un poteau à proximité d'un foyer. Cependant aucune trace de rubéfaction n'a été observée et un éventuel foyer n'aurait pas profité de l'angle de la pièce situé à proximité. On peut également se demander si ces blocs ne sont pas liés à l'aménagement du foyer dans le local 68 et à l'ouverture UT739 au cours de l'état 6C.

22). En raison du fort arasement des vestiges, les sols ne sont plus conservés et la fonction de la salle 22 ne peut être précisée.

#### *Le bâtiment 65*

Afin de permettre la construction du bâtiment 65 dans l'angle nord de la cour (**Fig. 22-23**), une partie des jardins est abandonnée et les fossés comblés<sup>65</sup>. Des fossés rectilignes et parallèles ou formant des angles droits (plus de 8 m de longueur ; largeur jusqu'à 0,80 m) constituent les fondations de cet édifice (dimensions générales : largeur : 9 m ; longueur : 13 m)<sup>66</sup>. Les liens structurels entre les fondations et le niveau de construction du bâtiment ont malheureusement disparu (UT075). Les fossés, une fois comblés par du silt mélangé à une importante quantité de galets, de petites pierres anguleuses, de fragments de mortier, de fragments de tuiles et de gravier, sont destinés selon toute vraisemblance à supporter des sablières. Le plan de ce bâtiment est caractéristique des greniers romains surélevés (*horreum*)<sup>67</sup>. Les sablières permettent de surélever et d'isoler du sol le bâtiment construit sans doute en bois. Devant la façade nord-ouest du bâtiment, la fonction des bases UT297 et UT363 demeure indéterminée. Elles pourraient avoir supporté une plateforme également surélevée devant l'entrée de l'édifice.

#### *Evolution de la « Rue Principale »*

Le niveau de circulation de la rue continue d'être rechargé au moyen de remblais (non documentés). Ce n'est que bien plus tard qu'elle est pavée de grandes dalles (UT14167)<sup>68</sup>. Seule une dépression peu profonde marque encore la présence d'un fossé longeant la rue au sud-est (UT14182). A une période qui ne peut être précisée, le dallage de la rue est récupéré.

#### **4.4 Destruction de la *domus***

Dans la seconde moitié du 4<sup>e</sup> siècle, un incendie ravage la demeure, comme en témoignent les couches de démolition des parois en matériaux légers ayant subi l'action du feu (traces de rubéfaction, fragments d'argile crue rubéfiée) ou les traces de feu sur les pigments des peintures murales dans les salles 72 et 74. La toiture (notamment UT590) ainsi que des pans de maçonneries (notamment UT493) s'effondrent. Le processus de démolition se poursuit ensuite sur une longue durée et les ruines sont visibles encore longtemps (périodes 7 et 8).

---

<sup>65</sup> Fossés ou fosses UT99, 101, 103, 110, 252, 362, 814. Les jardins pourraient ne subsister que dans la partie sud de la cour. C'est peut-être au cours de cette même période qu'un petit foyer dallé (UT67) et une base empierrée à la fonction indéterminée (UT57) sont installés dans l'espace 60

<sup>66</sup> UT122, 123, 125, 126, 138, 146, 355, 361.

<sup>67</sup> Des bâtiments au plan similaire ont été découverts à Massongex (Paccolat, Maret 2011) à *Lousonna* (Berti Rossi, May Castella 2005).

<sup>68</sup> Un tronçon de la chaussée n'est conservé qu'en limite nord-ouest de la fouille dans la propriété voisine.

### 3.6.2. La propriété sud-ouest

Dans la partie sud-ouest de l'*insula*, le long de le « Rue principale » et de la rue séparant les *insulae* 8 et 9 (« Impasse »), deux corps de bâtiments construits autour d'une cour centrale occupent une majeure partie de la propriété sud-ouest (Fig. 24-25). Il est probable que ces deux corps de bâtiment constituaient un seul et même grand édifice (Plan 6)<sup>69</sup>. Au sud-est, une arrière-cour est probablement réservée aux dépendances et éventuellement aussi à des jardins.

#### o 1 Le bâtiment (période 6A)

Dans la partie nord-ouest de la propriété, des remblais sont mis en place ponctuellement afin d'aplanir le terrain<sup>70</sup>. Les murs de limite de l'*insula* (M13014, M14419, M14279) ainsi que les deux corps de bâtiment sont édifiés vers la fin du 1<sup>er</sup> siècle, voire au début du 2<sup>ème</sup> siècle. Bien que des liens structurels directs aient été détruits par un ancien bras de la Dranse, les corps de bâtiment nord-ouest et sud-est pourraient appartenir à un seul et même grand édifice, d'une superficie totale d'environ 1875 m<sup>2</sup> (Fig. 26). Ils s'organisent autour d'une cour centrale, sans doute dévolue aux jardins. La partie sud-est de la propriété est occupée par les dépendances constituées d'une arrière-cour et, dans l'angle sud de l'*insula*, du bâtiment 50. Les deux corps de bâtiment subissent plusieurs transformations et réfections au cours de la période (états 6A à 6D).

#### • 1.1 Le corps de bâtiment nord-ouest

##### *Le portique 18 et la « Rue principale »*

Depuis le portique 18 qui longe la « Rue principale », l'entrée (UT14363), aménagée dans le mur de l'*insula* M14098, offre un accès aux portiques 10 et 11. Les portiques 10 et 18 forment peut-être un portique double. Au cours de la période 6, l'entretien de la rue principale provoque un exhaussement progressif du niveau de circulation par l'ajout de remblais jusqu'au moment où le dallage (UT14167) est posé<sup>71</sup>. Ces réfections de la rue entraînent la reconstruction du mur de portique 18 (M14371, M14099, M14104) et un exhaussement du niveau de circulation à l'intérieur de ce dernier<sup>72</sup>. Avant la mise en place des recharges de voirie, l'accès au portique 10 se fait de plain-pied depuis le portique 18 en franchissant l'entrée (UT14376). Une marche a ensuite été probablement installée afin d'en faciliter l'accès (UT14424).

##### *Aile nord-ouest du bâtiment (espace 9, portiques 10 et 11)*

Situé dans l'angle nord de la propriété, l'espace 9 constitue l'une des salles de l'aile nord-ouest du corps de bâtiment (environ 5 m sur 11 m). Cet espace est bordé par les portiques 10 et 11. Au sud-est, l'espace est séparé de la cour intérieure 4 par ce qui pourrait être la suite du portique 6 (espace 8). La fonction de cette pièce au sol en terre battue (UT14147) ne peut être précisée. Aucun accès n'est conservé. Quant au portique 11, il se prolonge en direction du corps de bâtiment sud-est jusqu'au décrochement marqué dans la limite des propriétés.

##### *Aile sud-ouest du bâtiment (espaces 1, 2 et 3)*

Après la construction des murs M13007, M13008 et M13014 et la mise en place de remblais (UT13016, 13135, 13171, 13182), deux murs de refend (M13006, M13026) sont édifiés afin d'aménager les locaux 1, 2 et 3<sup>73</sup>. Les entrées UT13187 et UT13206, disposées en enfilade, permettent de passer d'une pièce à l'autre depuis le sud-est (largeur environ 1,80 m). Il ne reste des entrées que le mortier lissé des seuils aménagés au niveau du ressaut de fondations. Un sol en terre battue (UT13016) constitue le niveau de circulation du local 1. Il est remplacé plus tard par le sol en mortier (UT13005), coulé sur un remblai (UT13013). Le local 2 est également pourvu d'un sol en mortier (UT13029). En l'absence d'aménagement particulier, la fonction de ces pièces demeure

<sup>69</sup> Environ 27 m sur 35 m pour le corps de bâtiment nord-ouest et la cour intérieure ; environ 24 m sur 36 pour le corps de bâtiment sud-est.

<sup>70</sup> UT13048, 13072, 13073.

<sup>71</sup> Altitude du dallage à l'extrémité nord-ouest de la fouille de 2013 : 473, 35 m. (période 6D). A la même hauteur et à la même période, le niveau de circulation à l'intérieur du portique 26 est à environ 473, 15 m.

<sup>72</sup> Au cours de la période 6, le niveau de circulation à l'intérieur du portique 26 est exhaussé d'environ 1, 10 m. La chaussée de la rue principale sans doute d'autant, si ce n'est plus (non documenté).

<sup>73</sup> Local 1 : 4,80 m sur 5 m. Local 2 : 3,60 m sur 5 m. Local 3 : 4 m au minimum sur 5 m.



indéterminée. Quant au local 3, il a été presque entièrement détruit par un ancien bras de rivière. La paroi sud-ouest des locaux 1 à 3 correspond au mur de façade de l'insula le long de la rue (« Impasse »). Au cours de la période 6, l'entretien de la chaussée et la mise en place de niveaux de circulation successifs ont entraîné un exhaussement de la chaussée jusqu'à 1 m de hauteur.

#### *La cour intérieure 4*

Les corps de bâtiment nord-ouest et sud-est s'articulent autour de la cour intérieure 4. A l'ouest, celle-ci est délimitée par les portiques 5 et 6. Le prolongement du portique 11 pourrait constituer la limite est de la cour. La partie sud-est de cette dernière, emportée par le bras de la Dranse, n'est plus conservée. Sa limite pourrait néanmoins se situer au niveau du décrochement entre les propriétés nord-est et sud-ouest (au niveau de l'espace 79). Il serait ainsi possible d'envisager une cour rectangulaire de 14 m sur 28 m, entourée d'un portique conservé uniquement dans l'angle ouest.

Dans l'angle ouest de la cour, le niveau de circulation des portiques 5 et 6 est en terre battue (UT13070, 13088, 13089, 13100). Il ne subsiste des parois de ce portique, large d'environ 3 m, que les solins continus en maçonnerie sèche (M13079 et M13140), conservés sur une longueur d'un peu moins de 2 m. Les solins devaient supporter une sablière basse éventuellement surmontée à intervalles réguliers de poutres soutenant la toiture du portique. Il n'est pas possible de dire si les enduits muraux contre le parement nord-est du mur M13007 et le parement sud-est du mur M13008-M13397 sont contemporains du premier état (période 6A) ou du second état (période 6C) du bâtiment (UT13096, 13138, 13398, 13399).

L'accès au portique s'effectue depuis l'angle ouest de la cour 4 en empruntant l'entrée, aménagée dans le mur M13008 (UT13376). Seul le piédroit ouest de l'entrée est conservé. Aucun passage depuis le portique dans la cour intérieure 4 n'a été observé. D'autres accès à la cour 4 sont envisageables, par exemple depuis le portique 11 ou depuis le corps de bâtiment sud-est. Une seule fosse dont la fonction est indéterminée a été repérée dans la cour (UT13154). Il est probable que des jardins y aient été aménagés.

Au nord de la cour (espace 27), seul un pan de mur (M13164) adossé à la salle 25 est attesté à cette époque. Le bassin installé lors de la période suivante (espace 7) a peut-être remplacé une ancienne structure hydraulique plus ancienne.

### • 1.2 Le corps de bâtiment sud-est

#### *Les salles 49, 55, 56 et 57*

Au sud-est de la cour intérieure 4, les salles 49, 55, 56 et 57 constituent le second corps de bâtiment de la propriété sud-ouest (**Fig. 27-28**). La partie nord-ouest de ces pièces a été détruite par le bras de rivière. On ne peut exclure que les salles 49, 55, 56 et 57 soient accessibles en empruntant des entrées aménagées dans les parois nord-ouest de ces pièces.

Par sa position centrale et ses dimensions (6,60 m sur 4,50 m au minimum), la salle 56 constitue l'une des pièces principales du corps de bâtiment sud-ouest (**Fig. 29**). L'entrée (UT14447), large de 1,30 m, permet d'y accéder depuis le portique 54. A l'intérieur de la salle, le sol en mortier (UT14285) présente de nombreux fragments de roche (roche calcaire ?) incrustés dans le mortier ainsi que d'autres éléments décoratifs dont il ne subsiste que les négatifs de forme géométrique. Les fragments ont été récupérés ou ont disparus en raison de l'érosion. La couche de démolition (UT14383), à l'intérieur de la salle 56, a livré des fragments de crépi. Une première observation des enduits suggère un décor peint figurant des panneaux géométriques. Cependant il n'est pas possible, en l'état, de déterminer si le décor peint est d'origine (période 6A) ou s'il s'agit d'une réfection qui aurait remplacé un décor plus ancien, entièrement récupéré.

A l'est de cette salle, la pièce 55, aux dimensions plus restreintes (3,60 m sur au minimum 4,50 m), est accessible depuis le portique 54 en franchissant l'imposante entrée (UT14448) d'une largeur de 3 m. Cette salle est pourvue d'un sol en mortier (UT14309). Les fragments de crépi dans la couche de démolition (UT14240) signalent que les parois de la salle 55 sont recouvertes d'enduits peints similaires au décor de la salle 56. A nouveau, il n'est pas possible de dire si le décor peint appartient au premier état du bâtiment ou si le décor d'origine a été récupéré et remplacé au cours de la période suivante (6B). Aménagée dans le mur M14241 entre les salles 49 et 55, l'entrée (UT14243) est large

de 1,30 m. Le mur de limite de propriété M838 pourrait constituer la paroi nord-est de l'espace 49 (dimensions 5,20 m ? sur au minimum 4,50 m). La présence de cette entrée semble exclure *a priori* une entrée aménagée dans la paroi sud-est de la salle 49.

Si l'agencement des salles 49, 55 et 56 suit un plan symétrique, il est possible de restituer à l'ouest de la salle 56 une pièce aux dimensions similaires à la salle 55 (espace 57) et doté d'un sol en mortier (UT14423). Aucune entrée dans ce qu'il reste des parois n'a été observée. Plus à l'ouest encore, d'autres salles devaient exister, dont les vestiges ont été entièrement détruits par un bras de la Dranse. Il semble qu'il faille chercher l'accès au portique 54 dans l'aile sud-ouest du bâtiment, soit en traversant une ou plusieurs salles, soit en empruntant un couloir.

Le plan symétrique des salles 55, 56 et 57 ainsi que le soin apporté à la décoration du sol de la salle centrale laissent penser qu'il s'agit-là de salles de réception (*tablinum*) ou de salles à manger (*triclinium*), comme c'est le cas dans la *domus* de la propriété voisine. Le corps de bâtiment sud-est semble ainsi appartenir aux quartiers d'été de la propriété.

#### *Le portique 54*

Le portique 54 flanque la façade sud-est du corps de bâtiment. Du mur du portique M14278, il ne subsiste que les fondations. Au cours de la période 6B, le mur M14278 est démantelé et remplacé par un nouveau mur de portique suivant un tracé identique (M14277). Le niveau de circulation est en terre battue (UT14355). D'une largeur de 2,80 m, le portique est fermé au sud-ouest par le local 52 et se poursuit vers le nord-est sans doute jusqu'au mur de limite de la propriété (M838). A l'intérieur du portique, le parement sud-est du mur M14242 est recouvert d'un crépi de couleur blanchâtre (UT14456). Il n'est pas possible de dire si ce crépi est contemporain du premier ou du deuxième état du portique.

#### *Le local 52*

Dans l'aile sud-ouest, seule une petite partie du local 52 est conservée (au minimum 4,20 m sur au minimum 3 m). L'espace disponible à l'ouest jusqu'au mur de limite de l'*insula* M14419 est suffisamment large pour permettre d'y restituer un voire deux locaux. Le local 52 forme un angle saillant d'environ 2,60 m par rapport au mur du portique M14278. La fonction de cette pièce demeure indéterminée.

## ● 2 L'arrière-cour et les dépendances

Directement au sud-est du portique 54, l'espace 53 délimitée par les murs de la propriété et de l'*insula* constitue une cour d'environ 21 m sur 36 m (**Plan 6**). Sur le tronçon conservé du mur du portique M14278, aucun accès à la cour n'a été observé. L'accès s'effectuait soit en traversant le local 52 à l'ouest, soit depuis l'est du corps de bâtiment sud-est. Adossé aux murs de limite de propriété M14419 et M14279, le bâtiment 50 (environ 10 m sur 11 m) constitue le seul édifice en maçonnerie de la cour. L'accès à ce bâtiment demeure indéterminé. Il est pourvu d'un sol en terre (UT13326, 13327, 13329). Comme c'est le cas dans la partie nord-est de l'*insula*, il est possible que le bâtiment 50 et la cour 53 aient appartenu aux dépendances de la propriété.

## ● 3 Evolution des bâtiments, de la cour intérieure et des dépendances

### • 3.1 Transformation des bâtiments et de la cour intérieure (période 6B) (Plan 7 ; Fig. 30)

Dans le portique de la cour intérieure 4, l'espace 27 est remplacé par le bassin à abside 7. Par ailleurs un petit local est aménagé dans l'angle ouest du portique (local 23). Une canalisation est aménagée à travers l'aile sud-ouest du bâtiment et la cour intérieure (UT13027). Le corps de bâtiment nord-ouest ne subit pas de transformations importantes. Dans le corps de bâtiment sud-est, la réfection du portique 54 pourrait avoir été contemporaine des nouvelles constructions dans la cour 4.

### • 3.1.1 Le corps de bâtiment nord-ouest

#### *La « Rue Principale » et les portiques 10 et 11*

Au cours de la période 6, la chaussée de la « Rue principale » et le niveau de circulation du portique 18 sont régulièrement exhausés<sup>74</sup>. Cette évolution a pour corollaire l'exhaussement de l'espace 9 (UT14144, 14189, 14190, 14191, 14194) et des portiques 10 et 11 (UT14197, 14198, 14196, 14195). Comme il n'existe pas de correspondance systématique entre les couches localisées dans les portiques 10<sup>75</sup> et 18<sup>76</sup>, il s'avère difficile d'établir des liens de contemporanéité stricts entre les différents niveaux de circulation. On ne peut déterminer quand exactement l'entrée (UT14376) est abandonnée et condamnée (M14363). Il n'est pas impossible non plus qu'une modification du cheminement dans les portiques 10 et 11 ait entraîné le comblement de cette entrée.

#### *Le bassin à abside 7 et le portique de la cour 4*

L'espace 27 est démantelé et remplacé par un bassin d'agrément maçonné au plan rectangulaire (2,40 m sur 1,80 m) et dont la façade sud-est est pourvue d'une abside (M13130) (3,40 m sur 1,80 m) (espace 7)<sup>77</sup> (**Fig. 31**). Il n'est pas possible de savoir si le bassin 7 reprend le plan de l'espace antérieur 27. L'étanchéité est assurée par une chape de mortier au tuileau (UT13123). Un épais crépi de mortier au tuileau recouvre également les parois intérieures et extérieures du bassin. Le fond est constitué d'un dallage fait de grandes dalles taillées et soigneusement agencées (UT13126). Dans l'abside, le dallage épouse la courbe de la maçonnerie. Les parois du bassin semblent également avoir été recouvertes de dalles, récupérées par la suite, comme le laisse penser un espace, large d'environ 15 cm, laissé libre entre le nouveau sol dallé et les parois du bassin (UT13127). Dans la partie sud-est de l'abside, la maçonnerie qui est intégrée dans le sol en mortier (UT13378), pourrait avoir servi à l'évacuation de l'eau. L'aménagement d'amenée d'eau, quant à lui, n'a pas été observé. Il n'est pas possible de dire si une toiture couvrait ou non cet espace. Des murs du bassin, il ne subsiste qu'une élévation d'environ 0,40 m. Les maçonneries étaient sans doute plus élevées et l'arase des murs devait correspondre au moins au niveau de circulation du portique 6. Les éventuelles réfections des portiques 5 et 6, contemporaines de la construction du nouveau bassin 7, n'ont pas été observées. Cependant il est très probable que le portique édifié en matériaux légers ait subsisté. L'accès au portique s'effectue très probablement toujours par la même entrée (UT13376).

#### *Le local 23*

La construction du local 23 (2,80 m sur 3 m) condamne la circulation dans le portique (locaux 5 et 6). L'ancienne entrée est murée (M13377) et un nouvel accès est percé plus à l'est dans le mur M13008 (UT13137) (**Fig. 32**). Le local 23 est délimité par les murs M13076 et M13077, construits dans l'angle du portique (M13007 et M13008). La chape en mortier coulée sur un radier de pierres (UT13078) constitue le sol de la pièce. L'accès au local 23 s'effectue par une entrée (UT13138), large d'environ 2 m et aménagée dans le mur M13076. Les parois de la pièce sont recouvertes d'un enduit mural (UT13136). Il n'en subsiste que quelques fragments sur les murs M13008 et M13007. La fonction de la pièce 23 demeure indéterminée.

#### *La canalisation UT13027*

L'origine de l'égout UT13027 doit être recherchée dans la propriété voisine située dans l'insula 8. La canalisation est constituée de deux murets maçonnés (**Fig. 33**). Des dalles juxtaposées et liées au mortier constituent le fond et le sommet du canal. Le tracé de la canalisation traverse l'insula 9 d'ouest en est en direction de la « rue d'Octodure ». Dans l'aile sud-ouest de la propriété, la construction de la canalisation a nécessité le percement des murs M13014, M13007 et sans doute aussi du mur de portique M13079. L'ouverture pratiquée dans le mur M13014 a été comblée par une maçonnerie liée au mortier au tuileau (M13202). Des réfections similaires ont sans doute aussi été réalisées dans les autres murs qui ont dû être percés. Le canal d'évacuation de l'eau du bassin 7 (UT13378) s'est vraisemblablement greffé sur cet égout.

<sup>74</sup> A la veille de l'abandon du bâtiment (période 6D), l'exhaussement du niveau de circulation du portique 18 est de 1,10 m plus haut que le niveau de circulation lors de la construction du bâtiment (472,15 m) (période 6A). Le niveau de circulation à l'intérieur du portique 10 n'a pas été exhausé (472,10m) et le niveau de circulation de l'espace 9 n'est exhausé que d'environ 0,10 m (472,20 m).

<sup>75</sup> UT14195 à 14198.

<sup>76</sup> UT14102, 14105 à 14114, 14116, 14118, 14119, 14357, 14358.

<sup>77</sup> Dans l'insula 12, la *domus Minerva* présente dans son jardin un bassin à abside similaire. Wiblé 2008, pp.117-124.

Depuis la rue séparant les *insulae* 8 et 9 (« Impasse ») jusqu'à la cour 4, l'égout traverse de part en part le local 2. Le tracé en arc de cercle répond d'ailleurs à la volonté d'équiper le local 2 d'une telle installation. La construction du canal a nécessité le percement du sol en mortier (UT13029). Aucun indice d'une éventuelle réfection du sol n'a été observé. C'est probablement au cours de ces travaux que, dans le local 1, le sol en mortier (UT13005) est aménagé sur le sol en terre battue St13015. La fonction de ces locaux demeure toutefois indéterminée.

### • 3.1.2 Le corps de bâtiment sud-est

Dans la partie sud-est de la propriété, le portique 54 est entièrement refait et les aménagements de la cour 53 modifiés. En raison de la séquence sédimentaire de faible puissance et des impacts anthropiques de moindre ampleur que dans la partie nord de la propriété, il s'avère difficile d'établir une chronologie stricte des structures à cet endroit.

Le mur du portique M14278 est détruit jusqu'au niveau du ressaut de fondations et un nouveau mur M14277 est construit sur l'arase du précédent. A l'intérieur du portique, la mise en place d'un remblai (UT14254, 14352) permet d'exhausser de 20 à 30 cm le niveau de circulation en terre (UT14253, 14351). Aucun indice ne permet de proposer une restitution de l'élévation du mur du portique 54. Dans la cour 53, la zone localisée directement au sud-est du nouveau portique est remblayée et aplanie (UT14260, 14261, 14262, 14356).

Au cours de la période 6, trois locaux de petites dimensions (2,50 - 3,50 m sur 3,50 m) sont aménagés à l'intérieur du bâtiment 50 (espaces 43 à 45) (**Plan 7**). Il n'en subsiste que les fondations (M14426, M14427, M14428, M14336) et les niveaux de circulation ont disparu. La fonction de ces pièces demeure inconnue. L'annexe 46 est sans doute édiflée au même moment, adossée contre la façade nord-est du bâtiment 50 et le mur de l'*insula* M14279. La fonction de ces locaux de petites dimensions (1,80 m sur 3,20 m) demeure indéterminée. Dans la cour 53, de rares structures ont été observées, sans qu'il ne soit possible d'en déterminer la fonction exacte<sup>78</sup>.

### • 3.2 Transformation du bâtiment (période 6C) (**Plan 8 ; Fig. 34**)

Le portique (locaux 5 et 6) de la cour intérieure est remplacé par un nouveau portique à colonnade. Lors de ces travaux, le local 23 est démantelé et le fond du bassin 7 exhaussé. Par ailleurs, le canal (UT13027) est désaffecté au cours de la période 6C, à moins qu'il ne le soit déjà vers la fin de la période 6B.

#### *Les portiques 5 et 6*

Le local 23 et les portiques 5 et 6 sont démantelés afin de permettre la construction d'un nouveau portique dont il ne subsiste que les murs maçonnés M13041 et M13064. L'arase des maçonneries est surmonté par de grands blocs taillés et juxtaposés (UT13042 et 13379) qui forment le stylobate destiné à supporter des colonnes façonnées dans des blocs de schiste. L'une d'entre elles a été retrouvée brisée à l'intérieur du portique après l'abandon du bâtiment (UT13109). En raison de l'usure du niveau de circulation, le sol en terre battue subit de nombreuses réfections (UT13056, 13068, 13087, 13098, 13146). Aucune trace d'une réfection du crépi à l'intérieur du portique n'a été observée.

#### *Le bassin à abside 7*

Le bassin à abside 7 est vraisemblablement intégré dans le nouveau portique. Le dallage (UT13126), qui recouvrait le fond du bassin, est récupéré<sup>79</sup>. Le fond est exhaussé au moyen de remblais<sup>80</sup> à la même hauteur que le niveau de circulation à l'intérieur des portiques 5 et 6<sup>81</sup>. Ces nouveaux aménagements, contemporains de l'abandon de l'égout UT13027, indiquent que l'espace 7 n'est plus utilisé comme bassin.

<sup>78</sup> Il s'agit de l'empierrement UT14367 et la fosse UT14304.

<sup>79</sup> Il n'est pas possible de déterminer si le revêtement des parois intérieures du bassin est récupéré au même moment.

<sup>80</sup> UT13117, 13118, 13119, 13120, 13121, 13125, 13181.

<sup>81</sup> Altitude : environ 472,80 m.

#### *Le canal UT13027*

C'est sans doute le comblement de l'égout par des sédiments d'infiltration qui a conduit à son abandon, peut-être vers la fin de la période 6B déjà. Les dalles de couverture ne sont pas récupérées sur l'ensemble du tracé de l'égout, qui est recouvert par le nouveau portique de la cour intérieure 4 (espace 5).

#### *Le corps de bâtiment sud-est*

Concernant le corps de bâtiment sud-est, seule la cour 53 voit de rares nouveaux aménagements. La zone située au sud-est du portique est remblayée (UT14301) et une structure maçonnée de forme quadrangulaire (au minimum 1 m sur 2 m) (UT14299) est installée près du bâtiment. Sa fonction demeure indéterminée.

### • **3.3 Aménagements en matériaux périssables (période 6D) (Plan 9 ; Fig. 35)**

Des aménagements en matériaux légers ainsi qu'un foyer sont installés dans la salle 1 du corps de bâtiment nord-ouest. La salle 25 semble également équipée de structures en matériaux légers. Aucun changement notable n'a été constaté dans le corps de bâtiment sud-est. Dans la cour 53, un système de drainage semble avoir été aménagé à cette époque au pied du portique.

#### *Le corps de bâtiment nord-ouest*

Dans le local 1, un foyer (UT13009) est aménagé dans le sol en mortier (UT13005). Sa mise en place a été consacrée au moyen d'une offrande. Sous le foyer, une fosse a livré deux gobelets en céramique dans lesquels avaient été déposées deux pièces de monnaie datées de la première moitié du 4<sup>e</sup> siècle (**Fig. 36**)<sup>82</sup>. Un bloc quadrangulaire (UT13010, env. 0,70 m sur 0,80 m), qui présente des traces de rubéfaction, a sans doute également servi de sole pour un foyer, installé contre la paroi nord-ouest de la salle. D'autres structures sont aménagées dans le local 1. Les solins discontinus en pierres (UT13024, 13025), installés le long de la paroi nord-est de la pièce, pourraient avoir servi de base à une structure indéterminée en matériaux légers. Dans l'espace 25, l'alignement de pierres le long du mur M13134 (UT13165) est sans doute également la base d'une structure en matériaux légers qui ne peut être précisée. L'une des pierres présente par ailleurs une crapaudine.

#### *La cour 53*

Un fossé (UT14258) est aménagé le long de la façade sud-est du portique 54. Des pierres et quelques fragments de tuiles garnissent de manière irrégulière les parois du fossé, dont la profondeur n'excède pas 0,15 m<sup>83</sup>. Il n'est pas impossible que le fossé ait servi à l'installation d'un drainage le long du portique 54. Aucun lien structurel n'a été observé entre l'éventuel drain installé dans le fossé (UT14258) et la fosse (UT14444) creusée près du mur M14277 (diam. d'env. 2,40 m). Il serait possible cependant d'imaginer qu'une citerne, en matériaux périssables par exemple, ait été installée dans la fosse afin de recueillir l'eau drainée au pied du portique.

### • **3.4 Abandon et destruction du bâtiment**

Une partie au moins de la propriété sud-ouest est détruite dans la deuxième moitié du 4<sup>e</sup> siècle par un incendie. Contrairement à la propriété nord-est où les indices d'un incendie sont nombreux, les traces d'incendie dans la propriété sud-ouest n'ont été observées que dans le corps de bâtiment nord-ouest<sup>84</sup> (UT13002, 13003, 13012, 13166).

---

<sup>82</sup> Vallesia 2014, p. 532.

<sup>83</sup> Largeur de 0, 60 m à 0, 70 m.

<sup>84</sup> UT13002, 13003, 13012, 13166

### 3.7 Période 7 – Réoccupation des ruines

Après l'abandon et la destruction des bâtiments, ceux-ci servent de carrière pour y récupérer des matériaux de construction ou sont laissés à l'état de ruines. Des murs s'effondrent ou sont abattus (UT270, 14453). Quelques structures, comme des fosses indéterminées et des trous de poteaux<sup>85</sup>, signalent une réoccupation des ruines très fugace et sans doute sporadique (**Plan 10**). Aucun plan intelligible de ces structures, le plus souvent observées en coupe, ne peut être établi. De fines couches constituées principalement d'éclats de tuiles et de fragments de mortier<sup>86</sup> pourraient être liées au travail de récupération de matériaux de construction.

#### *Travaux de récupération*

Quelques traces des travaux de récupération ont pu être observées. Le dallage de la « Rue principale » est récupéré (UT14168). La colonnade des portiques 5-6 et du portique 77 est, elle aussi, démantelée. Seuls quelques fragments de colonnes, qui se sont brisées, sont abandonnés dans le portique 77 (UT1047, 13109). Dans la cour 53, la base (UT14299) est démantelée et par la suite est recouverte par un remblai (UT14298, 14297).

#### *Le four à chaux UT13266*

C'est probablement au cours de cette même époque que le four à chaux (UT13266) est installé dans la partie nord de la rue séparant les *insulae* 8 et 9 (« Impasse ») (**Fig. 37**). Le four à chaux a livré plusieurs blocs architecturaux en roche calcaire, qui n'ont pas été transformés en chaux, manifestement en raison de l'arrêt du four<sup>87</sup>.

#### *Les locaux 55 et 56*

Dans les espaces correspondant aux salles 55 et 56, plusieurs poteaux ont percé les sols (UT14285 et 14309)<sup>88</sup>. Aucune couche d'occupation n'a été repérée dans l'une ou de l'autre des deux pièces. Il n'est pas impossible qu'une partie des poteaux ait servi à soutenir la toiture d'un abri sommaire ou d'un appentis profitant de ce qui restait de l'élévation des maçonneries. D'autres poteaux sont implantés dans l'espace correspondant à l'ancien portique 54 (UT14434, 14435, 14436).

<sup>85</sup> UT7, 231, 287, 410, 411, 637, 714, 843, 875, 897, 14246, 14266.

<sup>86</sup> UT337, 844, 845, 846, 1013.

<sup>87</sup> Vallesia 2013, p. 357-358.

<sup>88</sup> UT14430, 14431, 14433, 14445, 14464.

### 3.8 Période 8 – Tombes à inhumation

Une partie de la parcelle est utilisée au cours de l'Antiquité Tardive ou du Haut Moyen Age comme zone funéraire (**Plan 11**). Des murs ruinés sont encore visibles et ont servi à abriter plusieurs tombes. Il n'existe pas de liens structurels directs entre les structures et les couches attribuées à la réoccupation des ruines et les dix tombes à inhumation localisées au sud-est de la parcelle<sup>89</sup>. Les inhumations sont en pleine terre (T27, T29, T68, T85, T151, T269) ou ont été aménagées dans des coffres dallés (T28, T106, T136, T137) (**Fig. 38**). Deux tombes recoupent des sépultures plus anciennes (T27, T137). Les tombes n'ont pas livré de mobilier et l'attribution chronologique proposée se base uniquement sur des caractéristiques typologiques, en particulier les coffres dallés (5<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> siècles)<sup>90</sup>. Un groupe de tombes implantées le long de l'ancien mur de parcelle (M30) pourrait peut-être constituer un groupe familial.

Un petit coffre dallé (UT6) est aménagé contre les fondations du mur M30 à l'est de la parcelle. Le niveau d'insertion de cette structure n'est pas connu. Il renfermait les ossements d'un petit animal (chien ?). La localisation de ce coffre près de l'angle de la parcelle, localisé sous l'actuelle rue d'Octodure, laisse supposer la présence d'autres coffres ou d'autres tombes à inhumation. Les similitudes typologiques de cette structure avec les tombes à inhumation ainsi que l'emplacement près du mur de parcelle M30 semblent indiquer une contemporanéité de ces structures.

---

<sup>89</sup> Le niveau d'insertion exact de la tombe T269, située près de la *domus*, n'est pas connu. Cependant cette tombe a été creusée dans les couches de démolition du bâtiment (UT268, 270, 272, 354, 662). Près du bâtiment 61, la tombe T68 est creusée dans la couche de démolition du bâtiment (UT36). C'est sur la base de ces observations que les autres tombes ont été regroupées dans la période 8.

<sup>90</sup> Graenert 2005, pp. 145-172.

### 3.9 Période 9 – Activités agricoles ?

La reconstitution du développement du quartier après le Haut Moyen Age reste largement lacunaire et difficile à appréhender (**Plan 12**). Le niveau d'insertion des structures n'est pas toujours connu. Dans la partie nord-est de l'*insula*, des poteaux plantés le long du mur M44 (UT131, 134, 172) indiquent que l'arase ruinée de ce mur était encore visible sans doute après le Haut Moyen Age<sup>91</sup>. Au sud-ouest, dans l'ancien portique 54, alors que les maçonneries étaient déjà effondrées et sans doute récupérées, plusieurs poteaux<sup>92</sup> ont été implantés sur l'arase du mur M14277, dont les ruines devaient être encore visibles. Il est possible que ces alignements aient marqué des limites de parcelles ou aient constitué des clôtures ou des palissades. Dans la partie nord-est de l'*insula*, plusieurs fosses ont été creusées puis comblées par des pierres sans agencement particulier<sup>93</sup>. Ces fosses sont des puits perdus ou, hypothèse plus vraisemblable, des fosses d'épierrement de champs ou de cultures<sup>94</sup>.

### 3.10 Période 10 – Activités artisanales

Vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, l'installation d'un moulin au nord de l'*insula* 9 a nécessité la construction d'un canal d'amenée d'eau constitué de deux murets (UT14171)<sup>95</sup>. Seul un petit tronçon de ce canal a pu être observé au nord de la tranchée 15. Le moulin est probablement abandonné au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, l'exploitation d'une marbrerie située à proximité de l'*insula* 9 a utilisé une partie du terrain pour y ensevelir dans de grandes fosses les déchets issus de ses activités<sup>96</sup>.

### 3.11. Période 11 – Activités agricoles

Jusqu'au début du 21<sup>e</sup> siècle, cette parcelle reste dévolue aux activités agricoles<sup>97</sup>. Après l'abandon du moulin vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, des vergers sont plantés dans la parcelle. Cette situation perdure jusque dans la première décennie du 21<sup>e</sup> siècle, au moment où le quartier est urbanisé.

---

<sup>91</sup> Dans le prolongement du mur M44, l'arase du mur M60 était peut-être elle aussi encore visible.

<sup>92</sup> UT14437, 14438, 14439, 14440, 14441, 14442, 14443.

<sup>93</sup> UT32, 117, 118, 119, 120, 358.

<sup>94</sup> Communication François Wiblé.

<sup>95</sup> Communication François Wiblé. Malheureusement les liens directs entre le canal d'amenée d'eau (UT14171) et un ancien bras de rivière de la Dranse n'ont pas été observés.

<sup>96</sup> UT14224, 14449, 14450, 14451, 14452. Marbrerie Marin. Communication Léonard Closuit. D'autres fosses ont été observées lors des fouilles de 2015 lors de l'excavation à la pelle mécanique. Fosses non documentées.

<sup>97</sup> Des vergers ont été abattus peu avant le début des travaux. Certaines structures en creux, comblées par du silt très fin, sableux, brun gris clair et sans inclusions, pourraient être liées aux vergers (UT230, 246, 247, 248, 385, 386).



## 4. Résumé et premier bilan

Un premier bilan des fouilles archéologiques qui se sont déroulées en discontinu de 2012 à 2015 sur l'emprise de l'*insula* 9 est présenté ici (**Tableau 3**). Le modèle proposé est provisoire et doit être validé par l'étude du mobilier archéologique (en particulier le métal, le verre et la tabletterie). Seul le mobilier céramique a été analysé par M.-A. Haldimann. Le bureau Pictoria a déjà réalisé l'étude des enduits muraux de la *domus* dans la propriété est. L'étude des enduits muraux de certaines pièces de la propriété ouest est en cours<sup>98</sup>.

Période	Propriété est	Propriété ouest	Epoque	Datation	
11	Activités agricoles	Activités agricoles	Ere industrielle	20 <sup>e</sup> siècle	
10		Activités artisanales	Epoque Moderne - Ere industrielle	19 <sup>e</sup> siècle	
9	Activités agricoles		Moyen Age - Epoque Moderne	10 <sup>e</sup> -18 <sup>e</sup> siècle	
8	Aire funéraire		Haut Moyen Age	5 <sup>e</sup> -9 <sup>e</sup> siècle	
7	Réoccupation de ruines	Réoccupation de ruines	Antiquité Tardive	4 <sup>e</sup> -5 <sup>e</sup> siècle	
6	D	D	Epoque romaine	250-350	
	C	C		150-250	
	B	B		100-150	
	A	A		70-100	
5	Terrain en friche	Habitat		60-80	
4	Terrain en friche	Habitat		50-60	
3	Terrain en friche	Terrain en friche			
2	Habitat	Habitat		30-50	
1	Activités agricoles			Protohistoire - Epoque romaine	1 <sup>er</sup> av. J.-C.-1 <sup>er</sup> ap. J.-C.

Tableau 3. Martigny, insula 9. Tableau récapitulatif des périodes.

- **Période 1**

*Fin de l'Age du Fer – début de l'époque romaine*

Activités agricoles sous forme de traces d'araire à la fin du second âge du Fer ou au début de la période romaine. Elles profitent des alluvions fines charriées par un ancien bras de la Dranse.

- **Période 2**

*Période romaine*

Alors que les limites de l'*insula* 9 sont déjà tracées, plusieurs bâtiments en matériaux légers sont construits dans la partie nord de l'*insula* vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Ces bâtiments sont dévolus à l'habitat ou à l'artisanat.

- **Période 3**

*Période romaine*

Après l'incendie d'une partie des bâtiments, des traces d'occupation diffuses et difficiles à caractériser indiquent que le quartier est vraisemblablement laissé en friche. La partie est de l'*insula* semble avoir servi ponctuellement à des activités agricoles.

- **Période 4**

*Période romaine*

Alors que la partie est de l'*insula* reste un terrain en friche, de nouveaux bâtiments en matériaux légers sont édifiés dans la partie nord-ouest de l'*insula* au cours de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle.

- **Période 5**

*Période romaine*

<sup>98</sup> Mandat d'étude confié au bureau Pictoria à Lausanne.

Les bâtiments construits dans la partie ouest de l'*insula* sont détruits, du moins une partie d'entre eux, suite à un incendie. Un ou plusieurs bâtiments en matériaux légers sont reconstruits. La parcelle nord-est semble rester un terrain en friche<sup>99</sup>.

- **Période 6**

*Période romaine*

Le quartier subit de profondes modifications au début du 2<sup>ème</sup> siècle. Une *domus* est construite dans la propriété nord-est. La maison dispose au sud-est d'une arrière-cour dévolue aux jardins et aux dépendances. Quant à la propriété sud-ouest, une vaste construction constituée de deux corps de bâtiments articulés autour d'une cour centrale est édifée sans doute au cours de cette période. Les deux bâtiments subissent de nombreuses réfections et transformations au cours du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècle. Les deux propriétés sont occupées jusque dans la deuxième moitié du 4<sup>ème</sup> siècle, quand un incendie détruit une partie des bâtiments.

- **Période 7**

*Antiquité Tardive*

Une grande partie des murs sont abattus afin d'en récupérer des matériaux de construction et d'alimenter ainsi la production de chaux grâce à un four installé dans la rue séparant les *insulae* 8 et 9. Des pans de murs ont sans doute servi à installer des abris ou des appentis dont la fonction reste difficile à préciser.

- **Période 8**

*Haut Moyen Age*

Au cours du Haut Moyen Age, les ruines, encore visibles, servent à abriter plusieurs tombes à inhumation isolées ou groupées. Les tombes sont uniquement localisées dans le quart est de l'*insula*.

- **Période 9**

*Moyen Age – Epoque Moderne*

Plusieurs alignements de poteaux pourraient avoir servi de clôture ou de limites de parcelles. Des fosses d'épierrage de champs et de cultures sont les témoins d'activités agricoles.

- **Période 10**

*Epoque Moderne – Ere industrielle*

Vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, un moulin est construit au nord de l'*insula*. Cette activité se poursuit jusque vers le milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Une marbrerie est également construite à proximité du quartier. Des déchets industriels sont ensevelis dans de grandes fosses ouvertes dans l'*insula* 9.

- **Période 11**

*Ere industrielle*

L'arboriculture se développe à partir de la moitié du 20<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'urbanisation de cette zone au début du 21<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>99</sup> C'est peut-être déjà au cours de la période 5 que l'*insula* est divisée en deux propriétés suivant un axe sud-est nord-ouest et que la *domus* de la propriété nord-est a été construite. La suite de l'étude du mobilier archéologique permettra éventuellement de confirmer les conclusions auxquelles l'étude du mobilier céramique ont abouti.

## Bibliographie

### **Berti Rossi, May Castella 2005**

S. Berti Rossi, C. May Castella, *Trois siècles d'histoire à Lousonna. La fouille de Vidy « Chavannes 11 » 1989-1990. Archéologie, architecture et urbanisme*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande 102, *Lousonna* 8, 2005, pp.27-31.

### **Broillet-Ramjoué 2016**

E. Broillet-Ramjoué, avec la collaboration de S. Garnerie-Peyrollaz, *Rapport d'expertise du site « Vivaldi » - Martigny*, Bureau Pictoria, Genève, 2016, 23 pages.

### **Graenert 2005**

G. Graenert, « Mort et enterré : les pratiques funéraires », in : *La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Age, VI, Haut Moyen Age*, Bâle, 2005, pp.145-172.

### **Haldimann 2016**

M.-A. Haldimann, *Martigny, Insula 9. Inventaire et datation de la céramique*, Sion, bureau TERA, 2016.

### **Paccolat , Maret 2011**

O. Paccolat, F. Maret, *Massongex (Mx07-08), Loénaz B et C. Fouilles archéologiques*, Sion, bureau TERA, 2011.

### **Vallesia 2013**

F. Wibl , « Chronique des d couvertes arch ologiques dans le canton du Valais en 2013 », *Vallesia*, Sion, 2013.

### **Vallesia 2014**

F. Wibl , « Chronique des d couvertes arch ologiques dans le canton du Valais en 2014 », *Vallesia*, Sion, 2014.

### **Wibl  2008**

F. Wibl , *Martigny-la-Romaine*, Fondation Pierre Gianadda, Martigny, 2008.

## **Illustrations**

### **Crédit des illustrations**

Photographies : sauf mention contraire, bureau TERA, Sion.

Dessin : M. de Morsier Moret, A. Henzen.



MARTIGNY, Insula 9  
Chantiers Vergers 2012-14 - Vivaldi 2015  
Plan d'ensemble provisoire  
des vestiges archéologiques  
Ech.: 1/500 13.12.2016/TERA

- Période 1
- Période 2
- Période 3
- Période 4
- Période 5
- Période 6A
- Période 6B
- Période 6C
- Période 6D
- Période 7
- Période 8
- Période 9
- Période 10
- Période 11
- Période indéterminée

**Plan 1. Martigny, insula 9**  
Plan compilé des périodes 1 à 11.



Plan 2. Martigny, insula 9  
Plan de la période 1.

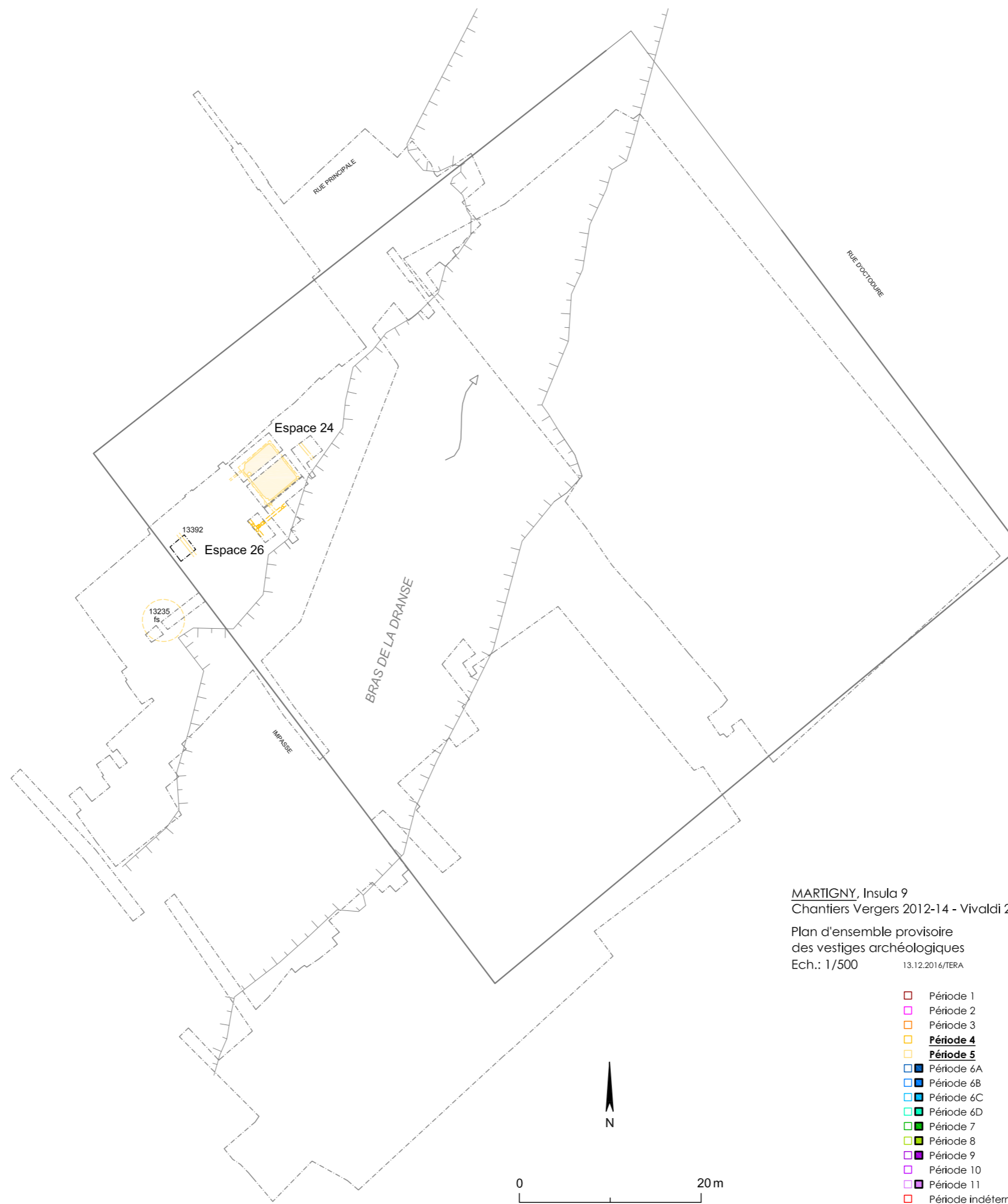


Plan 3. Martigny, insula 9  
Plan de la période 2.



Plan 4. Martigny, insula 9  
Plan de la période 3.





**Plan 5. Martigny, insula 9**  
Plan compilé des périodes 4 et 5.



MARTIGNY, Insula 9  
 Chantiers Vergers 2012-14 - Vivaldi 2015  
 Plan d'ensemble provisoire  
 des vestiges archéologiques  
 Ech.: 1/500 13.12.2016/TERA

- Période 1
- Période 2
- Période 3
- Période 4
- Période 5
- **Période 6A**
- Période 6B
- Période 6C
- Période 6D
- Période 7
- Période 8
- Période 9
- Période 10
- Période 11
- Période indéterminée

**Plan 6. Martigny, insula 9**  
 Plan de la période 6A.



**Plan 7. Martigny, insula 9**  
 Plan de la période 6B.



Plan 8. Martigny, insula 9  
Plan de la période 6C.



MARTIGNY, Insula 9  
 Chantiers Vergers 2012-14 - Vivaldi 2015  
 Plan d'ensemble provisoire  
 des vestiges archéologiques  
 Ech.: 1/500 13.12.2016/TERA

- Période 1
- Période 2
- Période 3
- Période 4
- Période 5
- Période 6A
- Période 6B
- Période 6C
- **Période 6D**
- Période 7
- Période 8
- Période 9
- Période 10
- Période 11
- Période indéterminée

**Plan 9. Martigny, insula 9**  
 Plan de la période 6D.



Plan 10. Martigny, insula 9  
Plan de la période 7.

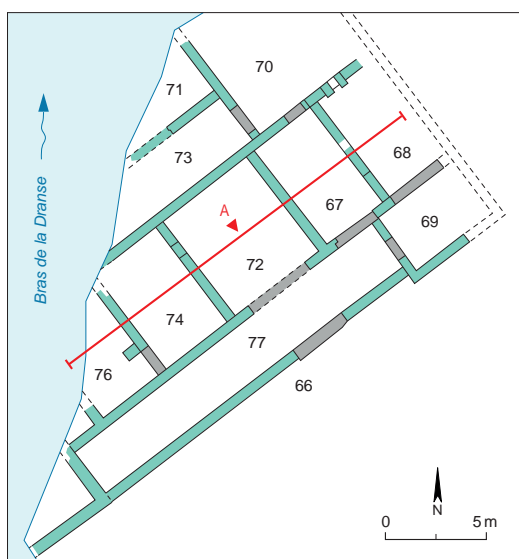


**Plan 11. Martigny, insula 9**  
 Plan de la période 8.

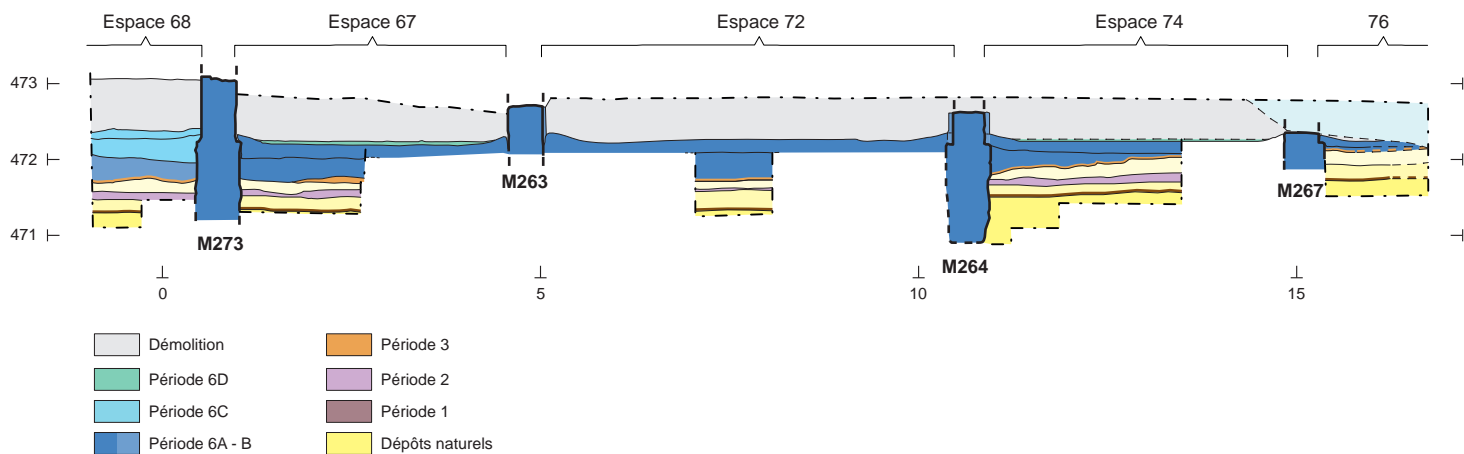


Plan 12. Martigny, insula 9  
Plan de la période 9.





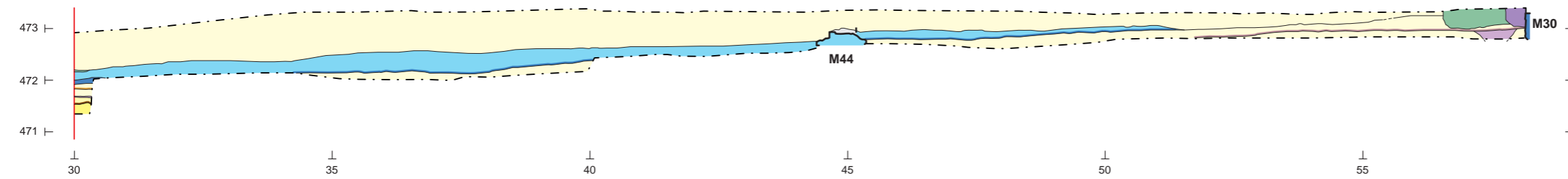
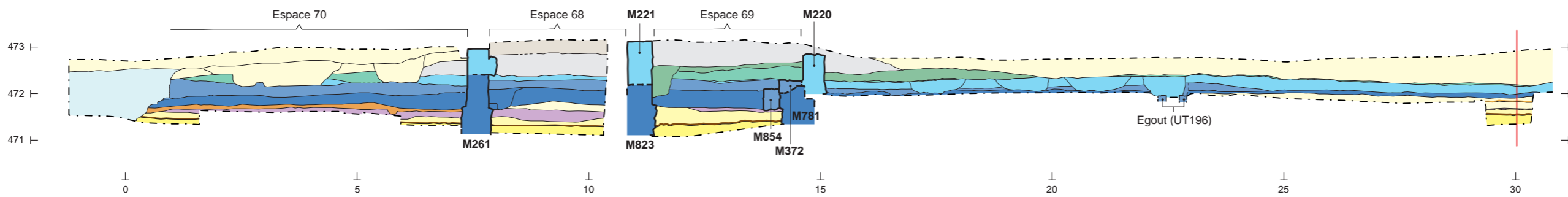
vue vers sud - est



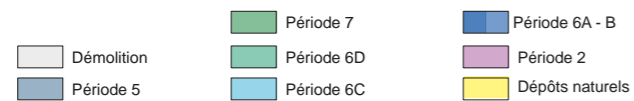
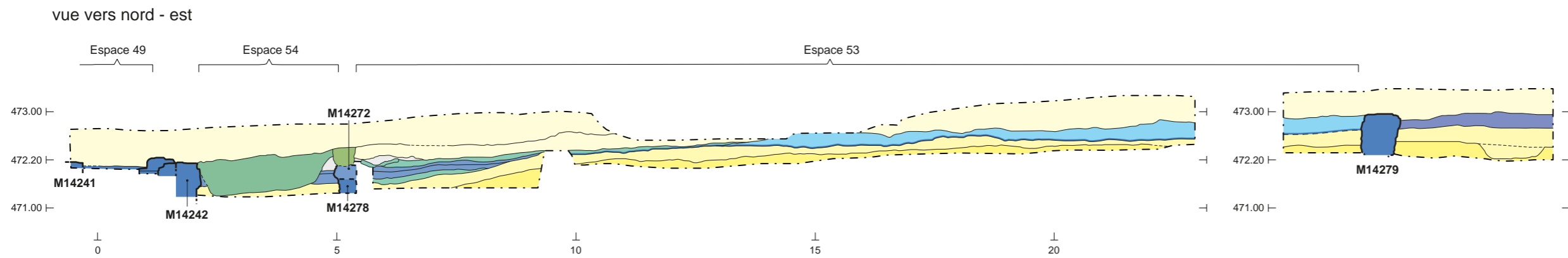
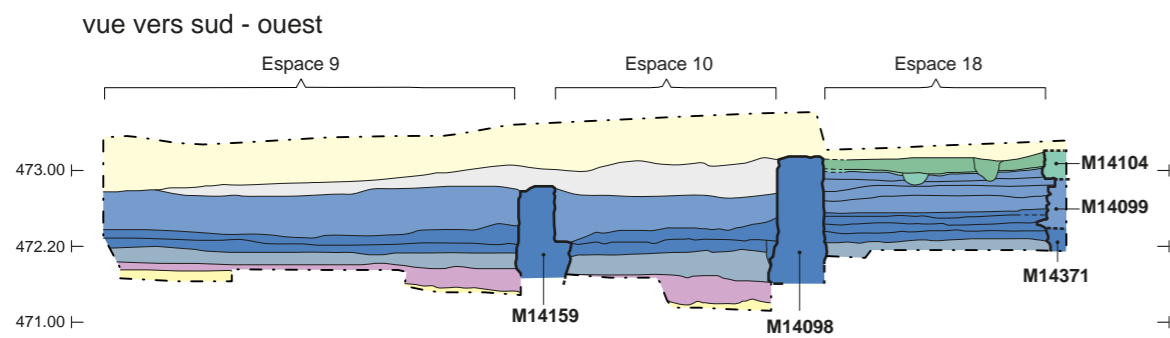
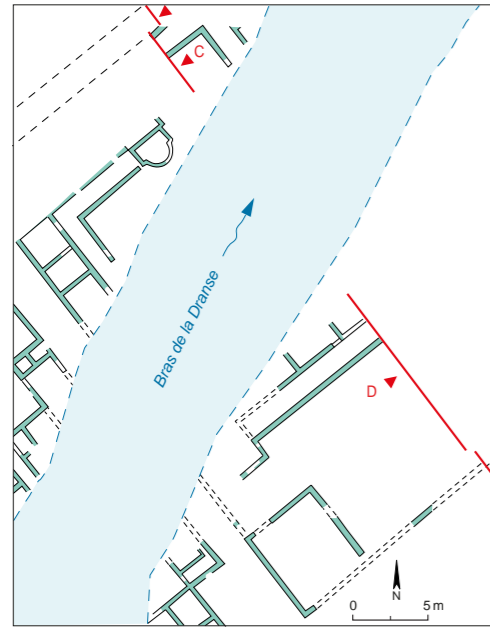
Profil 1. Martigny, insula 9



vue vers nord - est

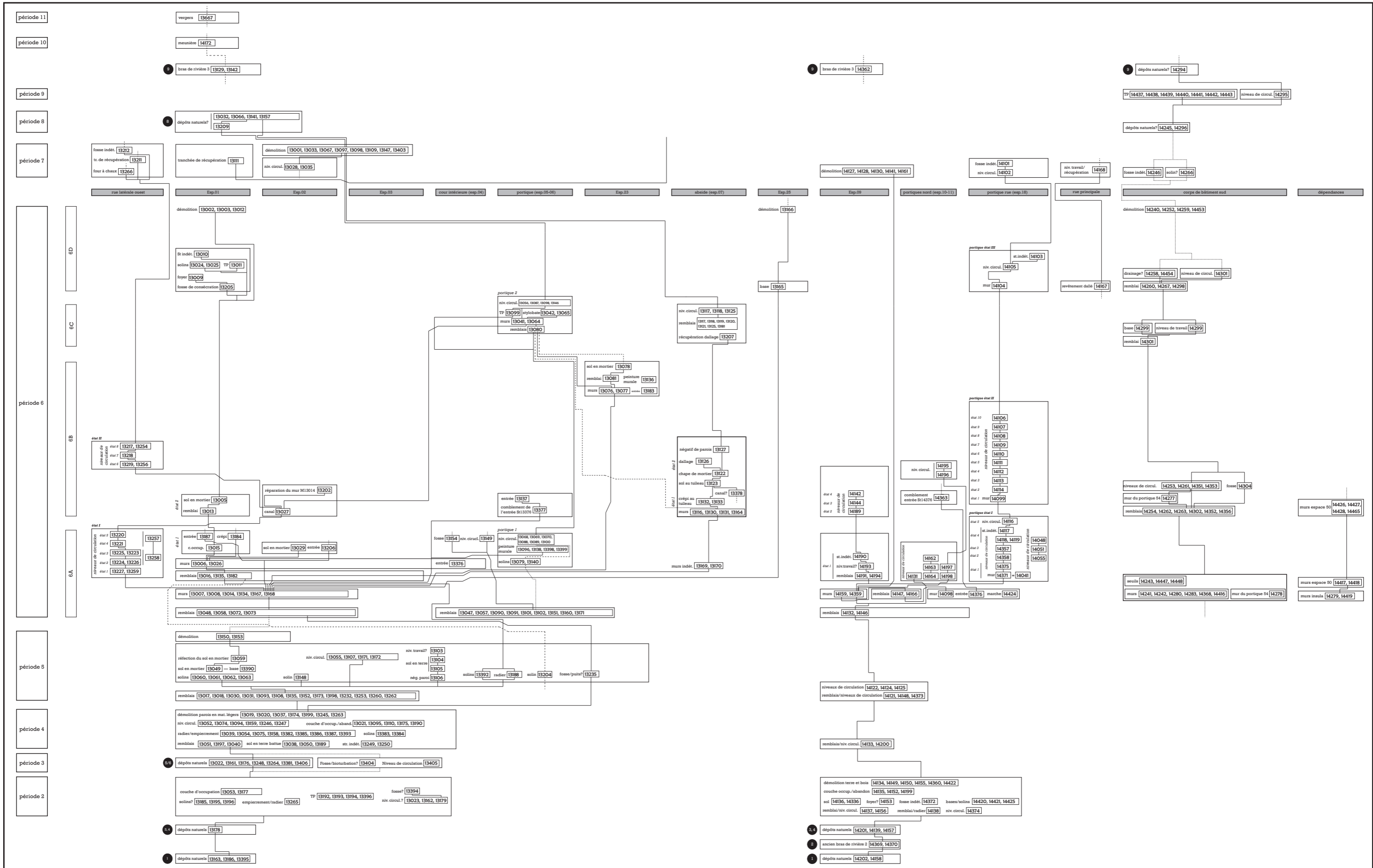


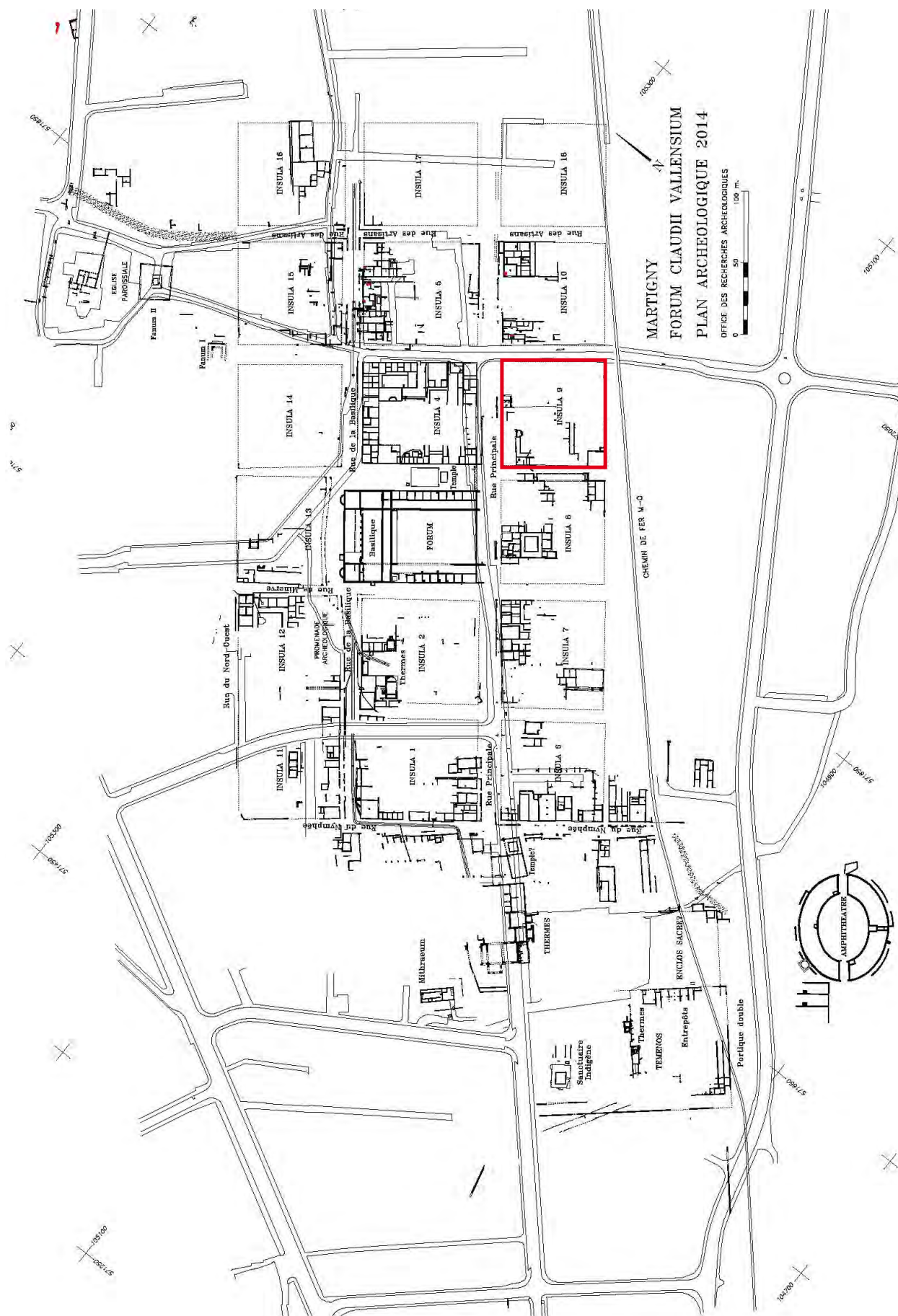
- |             |            |                |                 |
|-------------|------------|----------------|-----------------|
| Indéterminé | Période 7  | Période 6A - B | Période 1       |
| Démolition  | Période 6D | Période 3      | Dépôts naturels |
| Période 8   | Période 6C | Période 2      |                 |









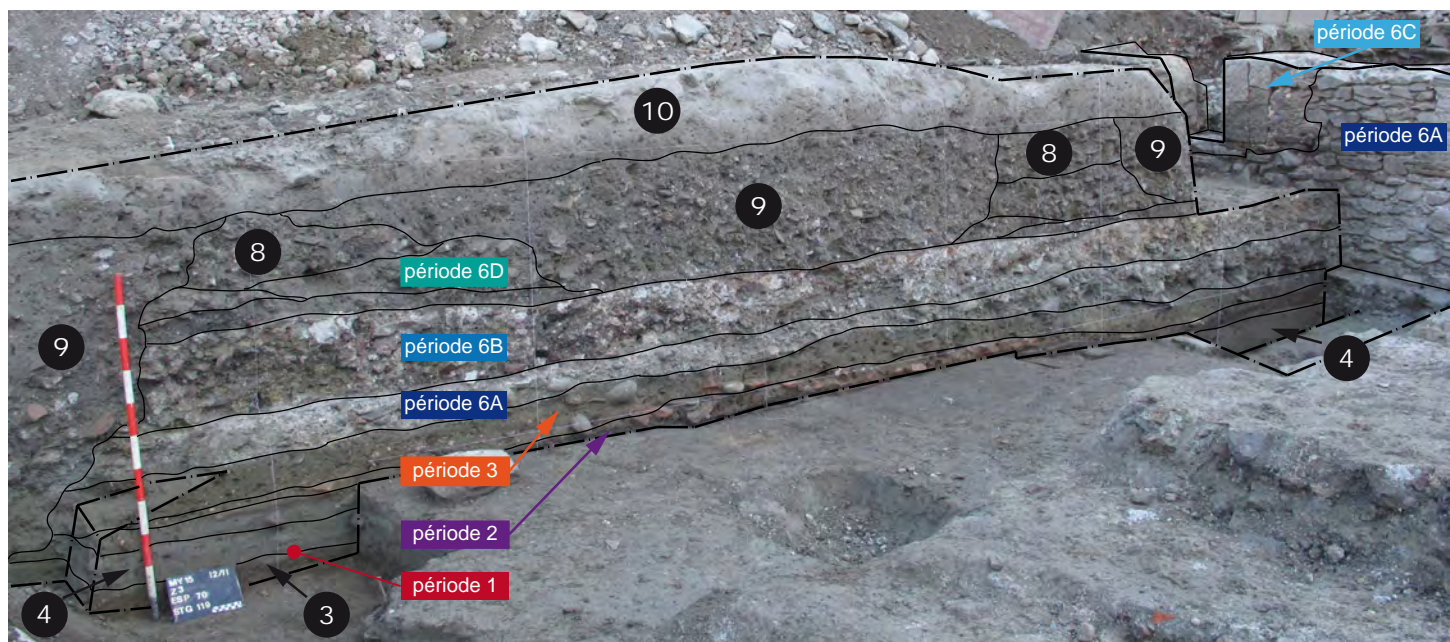


**Fig.1 Martigny, insula 9**  
 Plan de la ville romaine de *Forum Claudii Vallensium* (état avant 2015). Entourée en rouge, l'insula 9. Plan Archéologie cantonale (SBMA).



**Fig.2 Martigny, insula 9.**  
Fouilles archéologiques de 2013 à 2015.

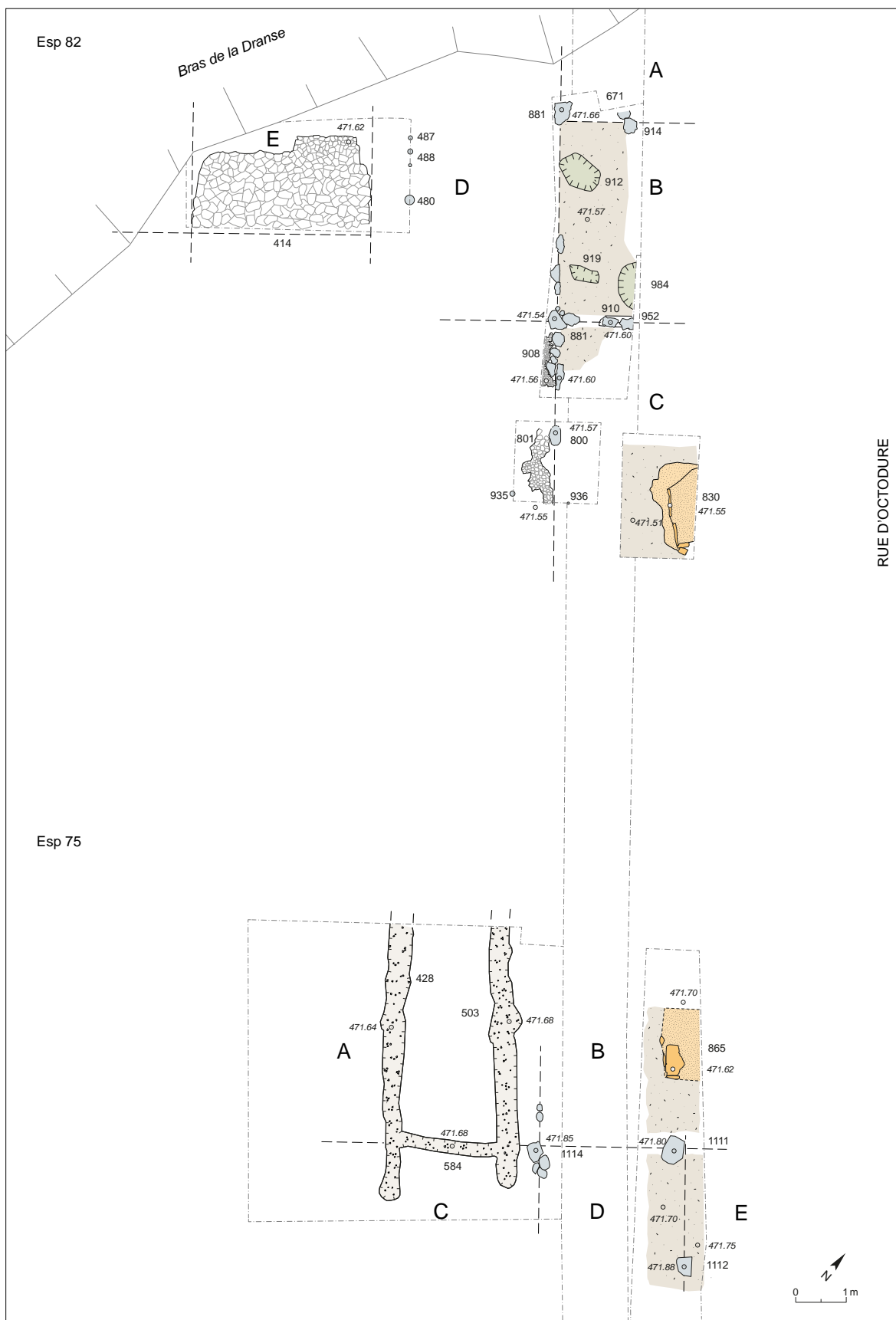




**Fig.3. Martigny, insula 9.**  
Exemple de la séquence stratigraphique de l'insula 9. Propriété nord-est, espace 70 (Profil STG119). Vue en direction du sud-est.



**Fig.4. Martigny, insula 9.**  
Traces d'aire (période 1). Partie nord de l'insula (espace 73).



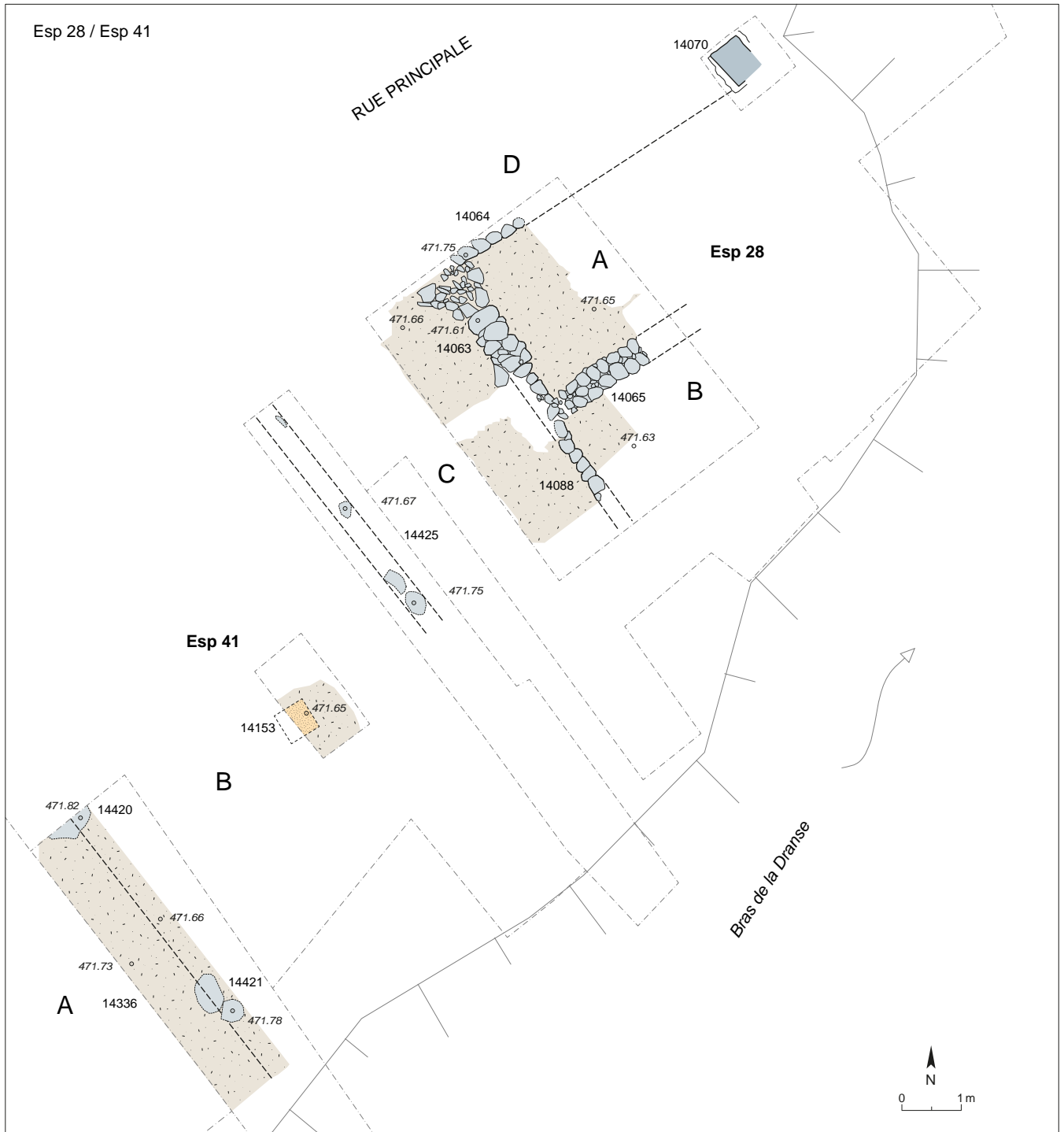
**Fig.5 Martigny, insula 9.**  
Plan des espaces 75 et 82. Période 2.



**Fig.6 Martigny, insula 9.**  
Le bâtiment 75 (local A). Aménagements pour des sablières basses supportant sans doute un plancher (période 2). Vue en direction du nord-ouest.



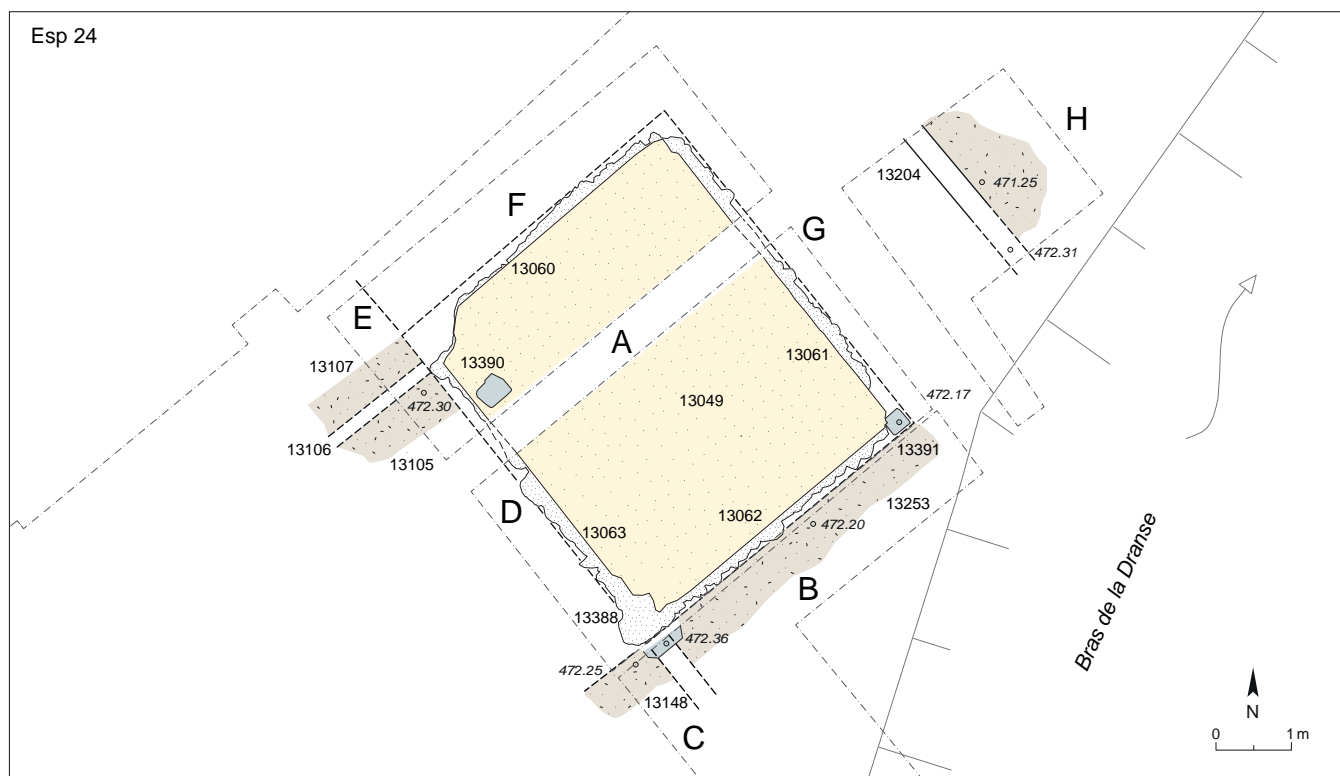
**Fig.7 Martigny, insula 9.**  
Le foyer UT830 dans le bâtiment 75 (local B) (période 2).



**Fig.8 Martigny, insula 9.**  
Plan des espaces 28 et 41. Période 2.



**Fig.9 Martigny, insula 9.**  
Plan de l'espace 26. Période 4.



**Fig.10 Martigny, insula 9.**  
Plan de l'espace 24. Période 5.



**Fig.11 Martigny, insula 9.**

Vue aérienne de l'insula 9. Au centre de l'image, la domus et son arrière-cour. Les deux immeubles sur la gauche de l'image occupent l'emplacement de la propriété sud-ouest. Photographie Archeotech SA, Epalinges.



**Fig.12 Martigny, insula 9.**

Vue générale de la domus en cours de fouilles. Au centre, les locaux 67, 72 et 74.

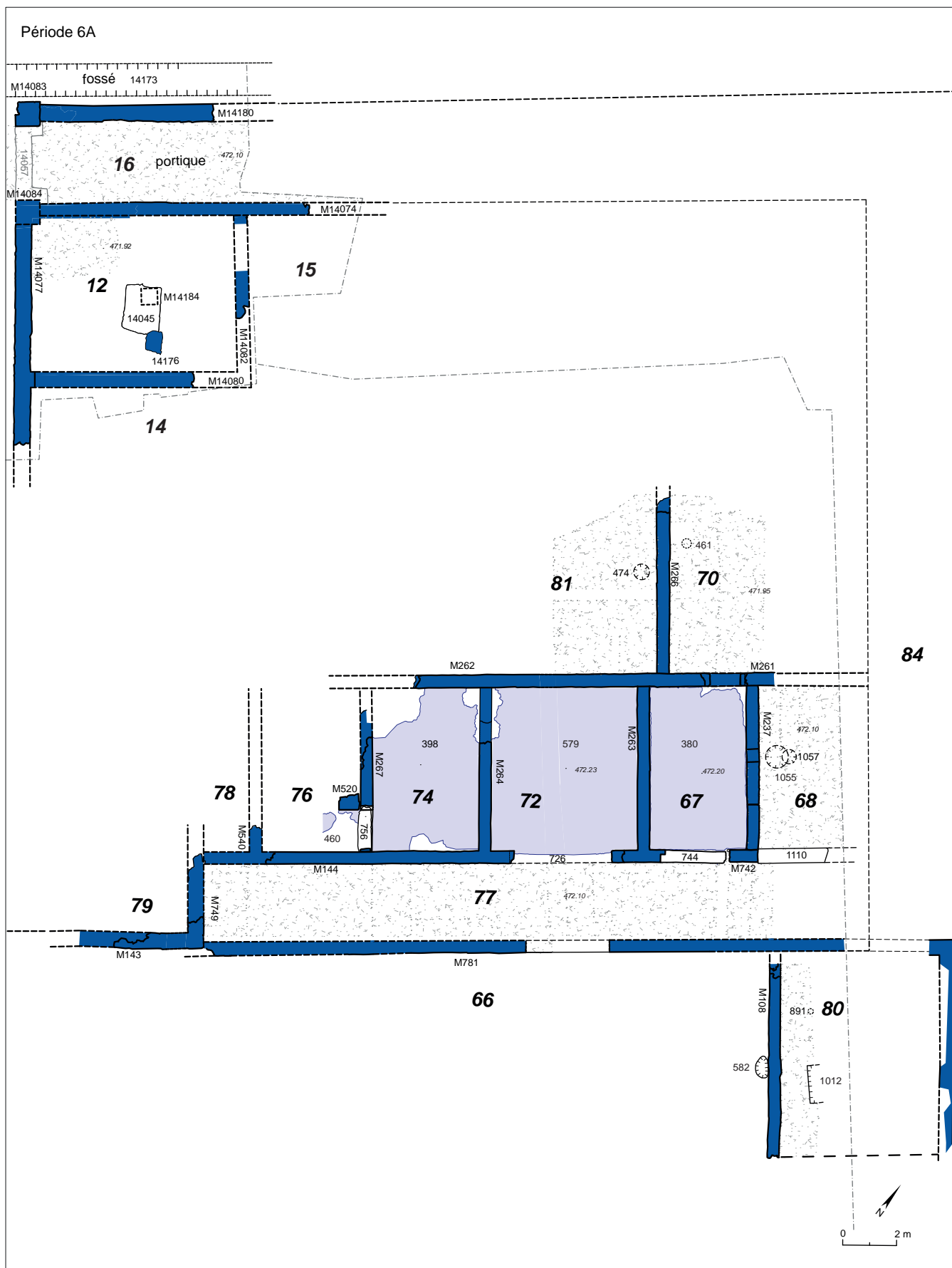


Fig.13 Martigny, insula 9.  
Propriété nord-est de l'insula. Plan de la domus. Période 6A.



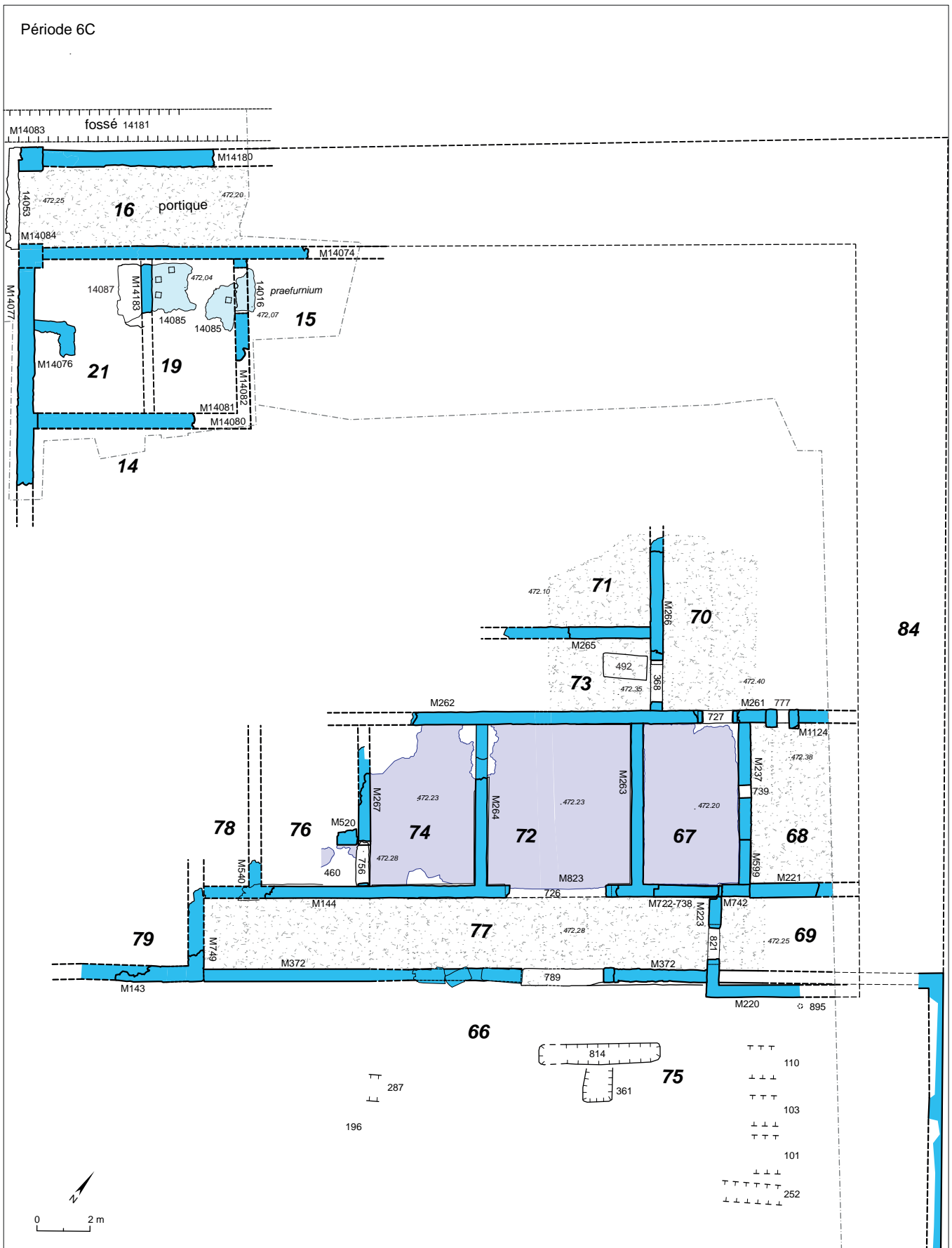




**Fig.15 Martigny, insula 9.**  
Propriété nord-est de l'insula. La domus et le portique 77. Période 6B. Vue en direction du nord.



**Fig.16 Martigny, insula 9.**  
Propriété nord-est de l'insula. Au premier plan, l'égout UT196. La construction de la canalisation au cours de la période 6B a détruit la façade sud de l'espace 80 (à droite sur l'image). Vue en direction du nord-ouest.





**Fig.18 Martigny, insula 9.**  
Propriété nord-est de l'insula. Au premier plan, le local 68 et le foyer UT777 (période 6C). Vue en direction du sud.



**Fig.19 Martigny, insula 9.**  
Propriété nord-est de l'insula. Au centre de l'image, l'ouverture UT739 dans le mur M237 (période 6C). Au pied du mur M237, les aménagements en matériaux légers (blocs UT632, 633, 634) (période 6D). Vue en direction de l'est.





**Fig.21 Martigny, insula 9.**  
Propriété nord-est de l'insula. Restes du plancher UT444 installé sur le sol en mortier UT398 de la salle 74 (période 6D).

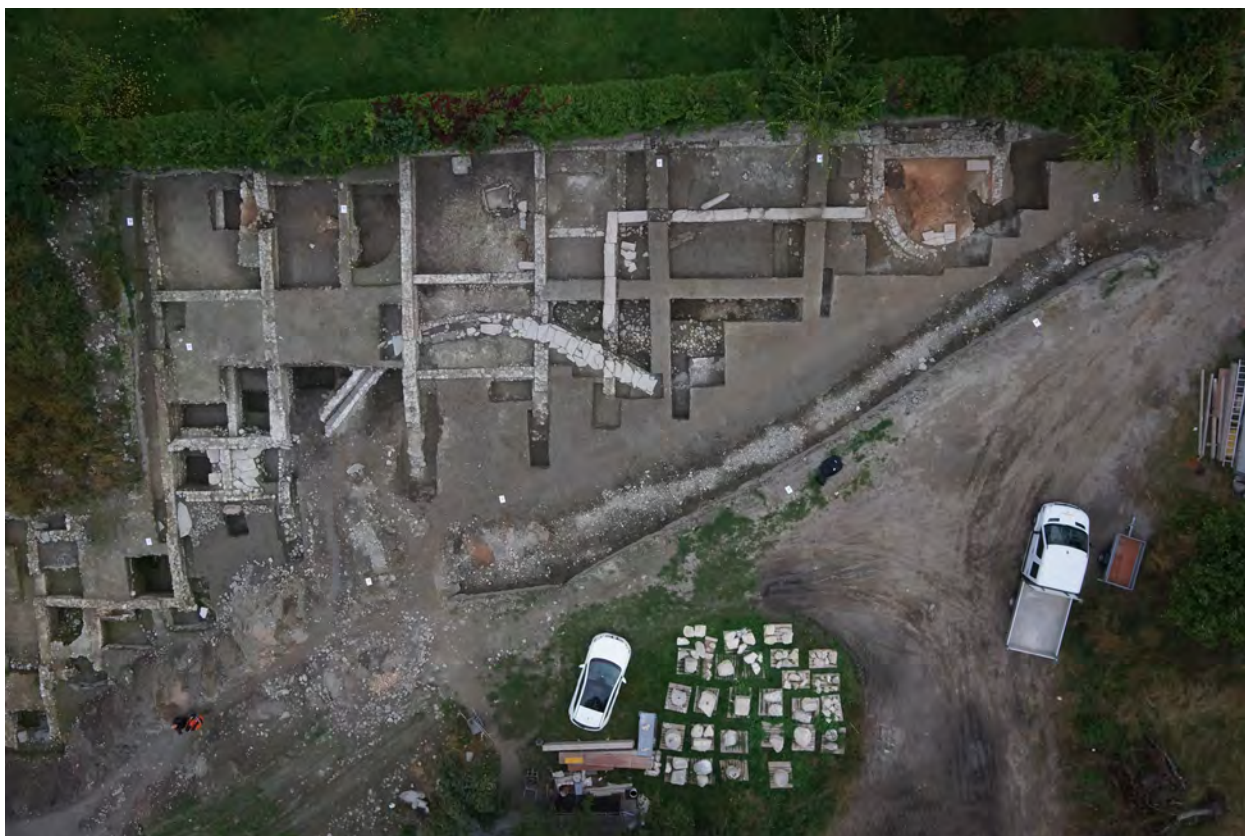


**Fig. 22 Martigny, insula 9.**  
Propriété nord-est de l'insula. Le bâtiment surélevé 65 (*horreum*) (période 6D). Vue en direction du nord-ouest.



**Fig.23 Martigny, insula 9.**

Propriété nord-est de l'insula. Plan du bâtiment surélevé 65 (*horreum*) (période 6D).



**Fig.24 Martigny, insula 9.**  
Propriété sud-ouest de l'insula. Vue aérienne du corps de bâtiment nord-ouest. Photographie Archeotech SA, Epalinges.



**Fig.25 Martigny, insula 9.**  
Propriété sud-ouest de l'insula. Vue générale du corps de bâtiment nord-ouest. Photographie Archéologie cantonale (SBMA)

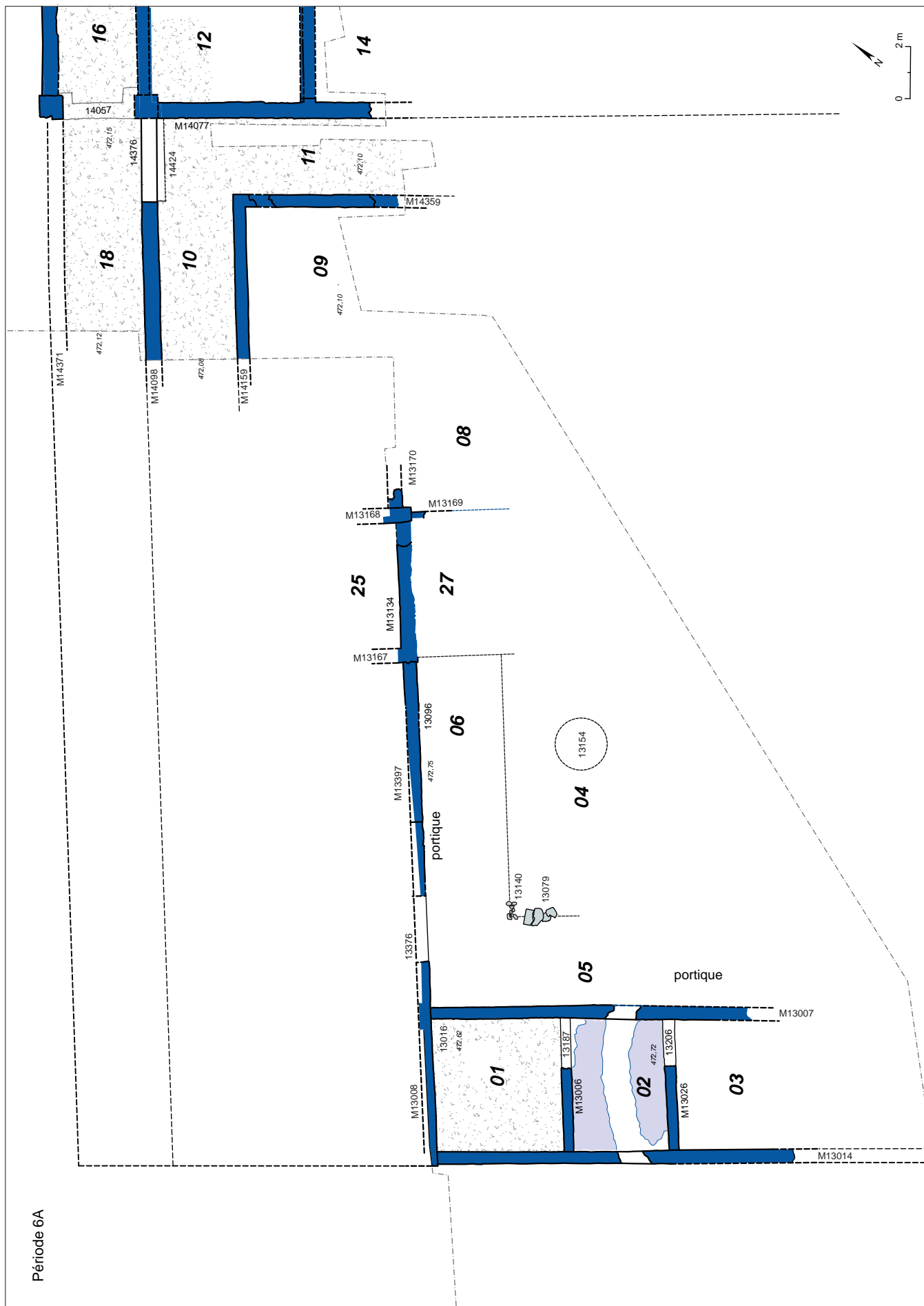
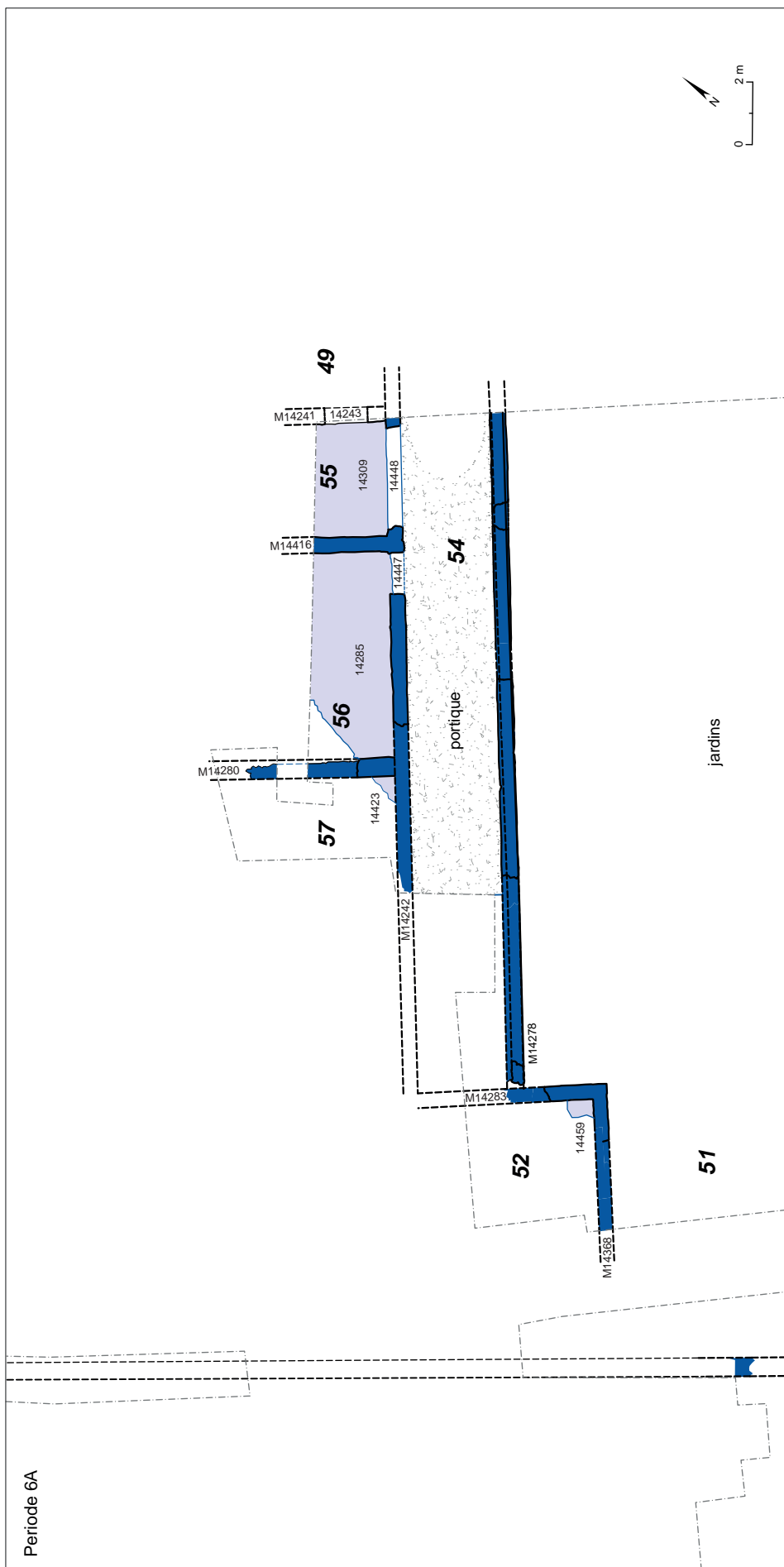


Fig.26 Martigny, insula 9.

Propriété sud-ouest de l'insula. Plan du corps de bâtiment nord-ouest. Période 6A.





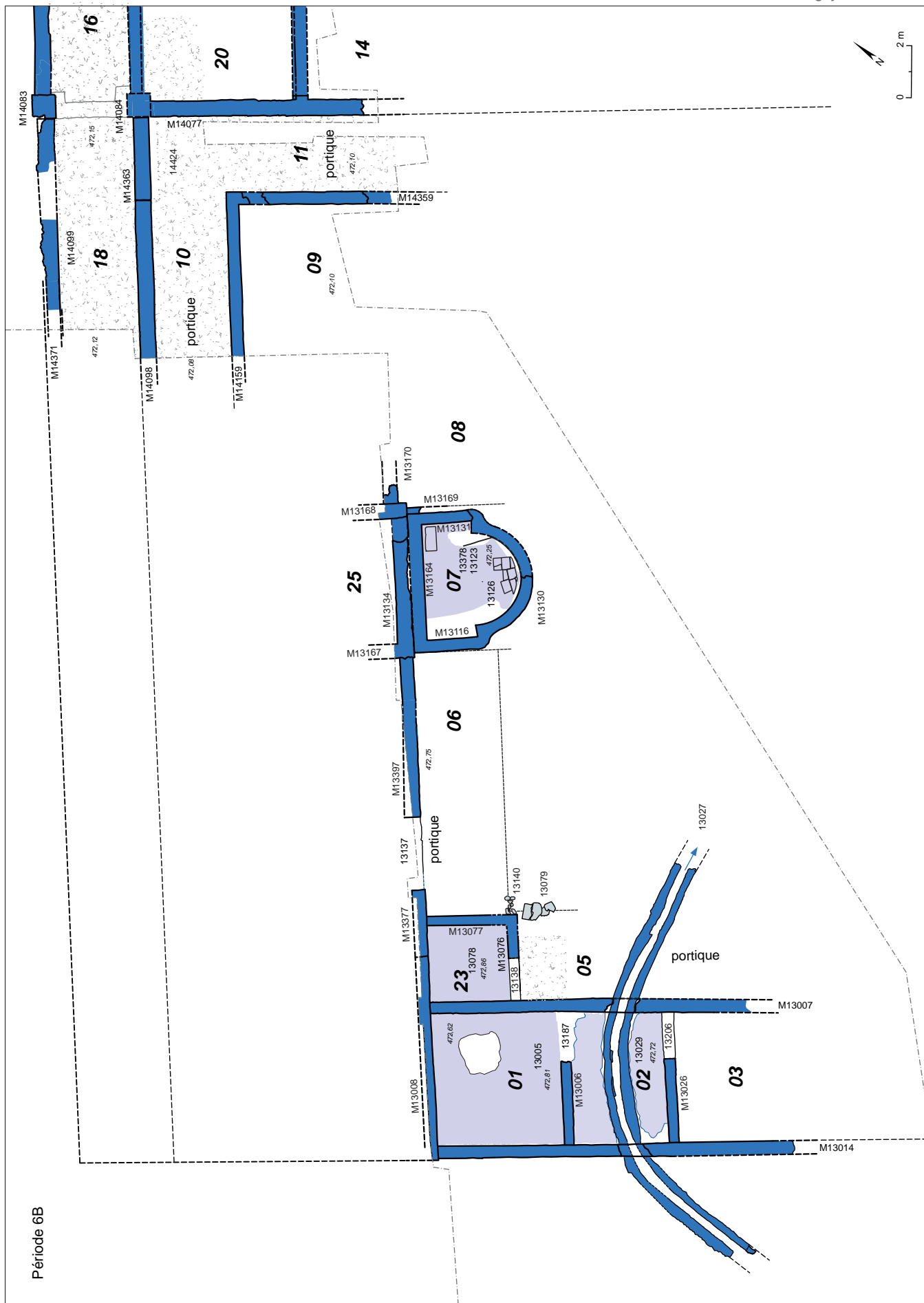
**Fig.27 Martigny, insula 9.**  
 Propriété sud-ouest de l'insula. Plan du corps de bâtiment sud-est. Période 6A.



**Fig.28 Martigny, insula 9.**  
Propriété sud-ouest de l'insula. Corps de bâtiment sud-est. Vue en direction de l'ouest. Photographie Archéologie cantonale (SBMA).



**Fig.29 Martigny, insula 9.**  
Propriété sud-ouest de l'insula. Corps de bâtiment sud-est. La salle 56 et le sol en mortier UT14285 (période 6A). Vue en direction du sud-ouest. Photographie Archéologie cantonale (SBMA).



**Fig.30 Martigny, insula 9.**

Propriété sud-ouest de l'insula. Plan du corps de bâtiment nord-ouest. Période 6B.



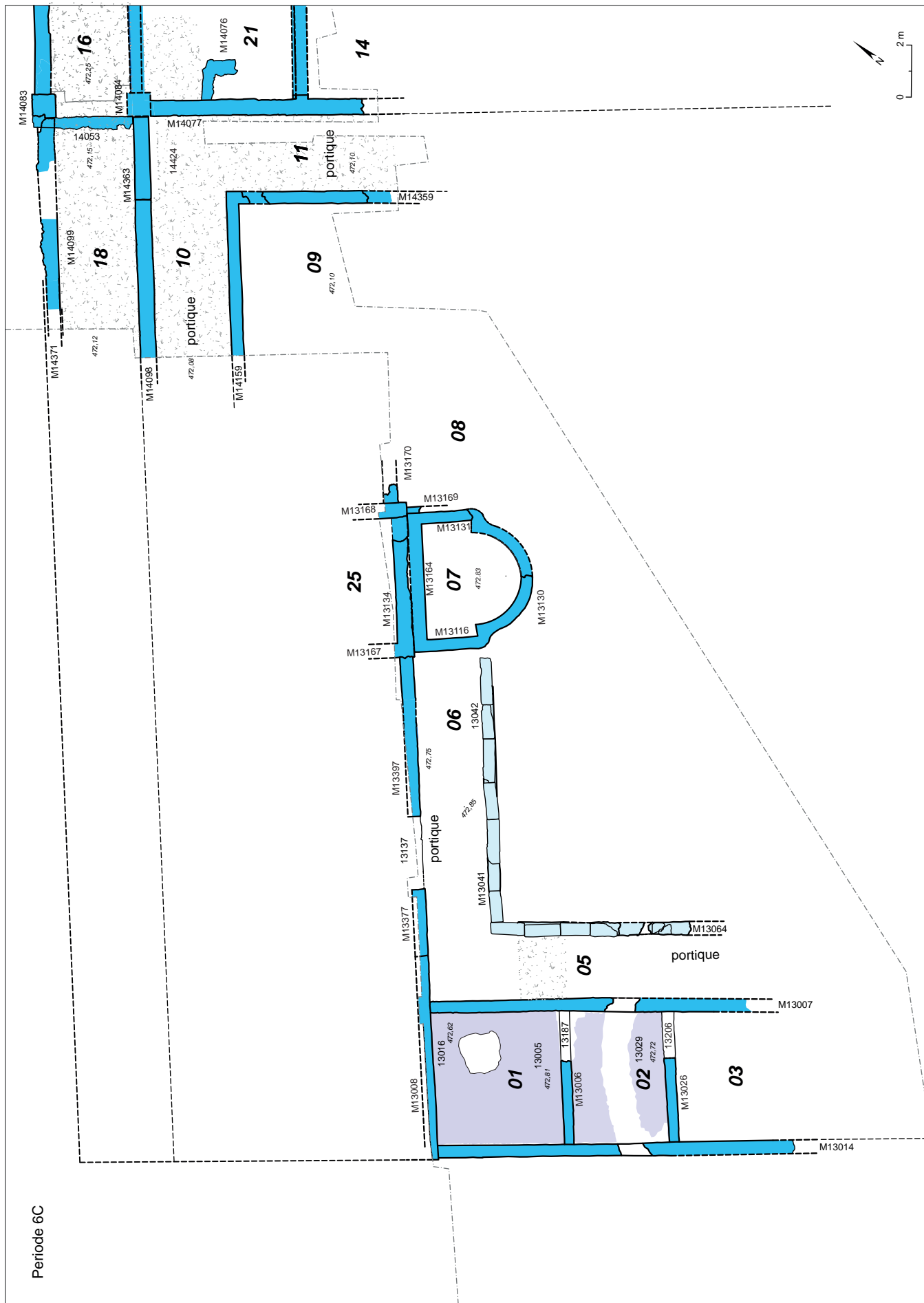
**Fig.31 Martigny, insula 9.**  
Propriété sud-ouest de l'insula. Corps de bâtiment nord-ouest. Le bassin à abside 7 (période 6B). Vue en direction du nord-ouest. Photographie Archéologie cantonale (SBMA).



**Fig.32 Martigny, insula 9.**  
Propriété sud-ouest de l'insula. Corps de bâtiment nord-ouest. Le local 23 est aménagé dans l'angle ouest des portiques 5 et 6 (période 6B). Vue en direction du nord-ouest. Photographie Archéologie cantonale (SBMA).



**Fig.33 Martigny, insula 9.**  
Propriété sud-ouest de l'insula. Corps de bâtiment nord-ouest. Aménagement de l'égout UT13027 à travers la salle 2 (période 6B). Vue en direction du nord-est. Photographie Archéologie cantonale (SBMA).



**Fig.34 Martigny, insula 9.**  
 Propriété sud-ouest de l'insula. Plan du corps de bâtiment nord-ouest. Période 6C.





**Fig.36 Martigny, insula 9.**

Propriété sud-ouest de l'insula. Corps de bâtiment nord-ouest. Foyers (UT13009, 13010) et aménagements en matériaux légers (UT13011, 13024, 13025) dans la salle 1 au cours de la période 6D. Vue en direction du nord. Photographie Archéologie cantonale (SBMA).



**Fig.37 Martigny, insula 9.**

Four à chaux aménagé dans la rue séparant les insulae 8 et 9 («Impasse») (période 7). Vue en direction de l'ouest. Photographie Archéologie cantonale (SBMA).



**Fig.38 Martigny, insula 9.**

Tombe à inhumation avec coffre dallé (T28) aménagée contre le mur sud-est de l'insula (M30) (période 8). Vue en direction de l'ouest.